

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

DISCOURS DU SOUVERAIN PONTIFE

Au Patriciat Romain

A l'audience solennelle qui a réuni le 17 janvier auprès du Souverain Pontife les nombreuses familles du patriciat romain demeurées fidèles au Saint-Siège, Sa Sainteté a prononcé le discours suivant, en réponse à l'adresse dont le prince assistant au trône pontifical, D. Marcantonio Colonna, avait donné lecture au nom de l'assistance :

« Chers fils,

« Au cours de cette période tourmentée de vingt années de pontificat, à laquelle M. le prince vient de faire allusion, vous Nous avez souvent réjoui par votre piété filiale ; et le témoignage que vous Nous en renouvez en ce lieu Nous apporte une nouvelle consolation. — Chez vous le respectueux attachement au Pape n'est pas seulement un devoir de foi religieuse, mais c'est aussi un hommage à des traditions et à des souvenirs qui doivent vous être chers ; c'est le témoignage de votre cœur reconnaissant ; c'est l'affirmation de l'alliance de la papauté avec la ville qui, grâce à la papauté même, eut le nom et le caractère de lieu saint ; et cette alliance est indissoluble, parce qu'elle est voulue du ciel. Ceux donc qui prendraient occasion de votre respect au Siège apostolique et à ses droits sacrés, pour vous signaler comme adversaires du bien commun ou comme de tièdes amis du nom italien, méconnaîtraient la valeur de vos honorables et féconds sentiments. Mais les sophismes des passions politiques offusquent malheureusement les esprits et troublent les idées sous ce rapport.

« C'est pourquoi, en Italie plus qu'ailleurs, beaucoup s'en vont, de nos jours, criant que ceux qui restent fidèles au Pontife romain rompent en visière à leur patrie. Mais à quoi donc ce mensonge peut-il être profitable ? Non pas, certes, à la concorde des esprits, car c'est au contraire un germe de divisions et de conflits croissants ; il ne saurait favoriser non plus le progrès du bien public, parce que c'est en ébranler les bases les plus solides que d'attaquer l'idée religieuse. Ce qui en profite, c'est l'égoïsme sectaire des ennemis de Jésus-Christ, lesquels, conjurés au détriment de la foi, ne souffrent point que les multitudes tournent leurs regards et leurs espérances vers le Pontife romain, gardien du dogme et représentant de Dieu. Eux seulement trouvent leur avantage à vilipender la papauté en la colomniant ; et c'est un grand malheur que l'on ne comprenne pas encore la perversité de leurs desseins et les effets malfaisants qui en résultent pour la nation : celle-ci n'aura pas de salut vrai et assuré tant qu'elle ne s'affranchira pas de l'influence des sectes perverses.

« Quand à vous, chers fils, la voie que le Pape vous trace et qui est la voie du devoir, vous la connaissez : restez-y, et ces folles accusations efforcez-vous de les réfuter par la rectitude des œuvres. Aux souhaits de prospérité que vous Nous offrez, Nous répondons par ce vœu surtout que vous puissiez par votre exemple confirmer le fait qu'ont attesté les siècles, à savoir que la vertu chrétienne est le plus opportun et le plus sûr rempart de salut dans les temps difficiles ; et que ceux qui franchement et loyalement la pratiquent sont toujours des citoyens exemplaires.

« Comme gage des faveurs divines et en témoignage de Notre paternelle affection, Nous accordons à vous et à vos familles la bénédiction apostolique. »

LA FOI CATHOLIQUE

Dans ses relations avec la raison et la volonté

CONFÉRENCES DONNÉES A L'UNIVERSITÉ LAVAL, A MONTREAL

Par M. l'abbé ELIE J. AUCLAIR

DOCTEUR EN THÉOLOGIE ET EN DROIT CANON
PROFESSEUR AGRÉGÉ DE PHILOSOPHIE À LA FACULTÉ DES ARTS
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, À MONTRÉAL

Deuxième conférence (2 janvier 1898)

II

LA FOI ET LA VOLONTE

Monseigneur (1),

Mesdames et Messieurs,

DEUX hommes montaient un jour au temple de Jérusalem. Selon la coutume juive ils se rendaient à la prière de la neuvième heure. A la porte du temple se trouvait un infirme de naissance, qu'on transportait là tous les matins afin qu'il pût demander l'aumône. Ce boiteux ayant vu venir Pierre et Jean, car ces hommes étaient des disciples de Jésus, il les pria de lui donner quelques secours, et Pierre, l'ayant pris par la main, lui dit : au nom de Jésus-Christ lève-toi et marche. Tout le peuple, témoin de cette guérison, était dans l'admiration, et l'apôtre, leur adressant la parole, prêcha la résurrection et la divinité de ce juste que

(1) Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal.

les juifs avaient crucifié et qui s'appelait Jésus. Les grands et les puissants du jour firent arrêter et emprisonner ces thaumaturges prédicateurs, et, après les avoir interrogés, s'étant réunis en conseil, ils se disaient : « Que ferons-nous à ces gens-là, ils ont accompli un miracle connu par toute la ville, nous ne pouvons le nier, que leur ferons-nous ? »

Vraiment, messieurs, on se serait attendu de leur part à une autre attitude et à une autre parole. Pourquoi, en présence de ce prodige qui témoignait en faveur d'une doctrine, n'ont-ils pas admis la vérité de cette doctrine et accepté ses enseignements ? Pourquoi ?... Nous avons essayé de le dire au début de notre dernière conférence, et j'ai pensé devoir le rappeler encore ce soir, car la réponse à ce pourquoi est d'une souveraine importance en apologétique. Pourquoi, messieurs ? Ecoutez Lacordaire, il va vous répondre en cette langue admirable, qu'il faut bien lui emprunter puisqu'il est impossible de l'imiter : « Un savant, disait-il, connaît la doctrine catholique, il en admet les faits, il en sent la force ; il convient qu'il a existé un homme appelé Jésus-Christ, lequel a vécu et est mort d'une manière prodigieuse ; il est touché du sang des martyrs, de la constitution de l'Eglise ; il dira volontiers que c'est le plus grand phénomène qui ait traversé le monde ; il dira presque . c'est vrai ! Et pourtant il ne conclut pas ; il se sent oppressé de la vérité, comme on l'est dans un songe où l'on voit sans voir. Mais un jour ce savant se met à genoux ; il sent la misère de l'homme, il lève les mains au ciel, il dit : du fond de ma misère, ô mon Dieu, j'ai crié vers vous ! A ce moment, quelque chose se passe en lui, une écaille tombe de ses yeux, un mystère s'accomplit, le voilà changé ! C'est un homme doux et humble de cœur ; il peut mourir, il a conquis la vérité ; il est semblable à nous, et qu'est-ce qui la fait semblable à nous ? Une force qui n'est pas la force rationnelle ; car il avait péri par la force ration-

« nelle ; il est ressuscité par une autre puissance (2). »

En cette puissance quelle est-elle, messieurs, si ce n'est la grâce de Dieu, la grâce qui seule peut changer les cœurs ? Puisque seule la grâce de Dieu peut élever à l'ordre surnaturel et que la foi pour être complète doit être surnaturelle.

Saint Augustin a fait suivre pourtant d'une autre réponse ce point d'interrogation qu'on pose naturellement, en constatant l'inconséquence de la conduite des docteurs en Israël dont j'ai parlé. « Ils ont dit ces juifs, que ferons-nous et ils n'ont pas dit croyons, affirme le grand évêque, parce que l'acte de foi est libre. » L'acte de foi est libre, messieurs, voilà le point d'où il faut partir pour établir les relations de la foi avec la volonté de l'homme. Même sous l'action de la grâce l'acte de foi est libre, car l'homme peut accepter ou refuser la grâce de Dieu, voilà ce qu'il faut savoir et bien retenir avant d'étudier les attraits de la foi catholique pour le cœur humain. En définitive, il y a trois agents qui peuvent être mis en cause dans l'étude de toute conversion : la grâce de Dieu sans laquelle on ne peut rien, la raison qui est faite pour la vérité et la volonté qui tend au bien. Le difficile, en voulant la distinguer, pour les besoins de notre façon de comprendre, c'est de ne pas trop diviser l'action commune de ces trois causes. Le malheur de l'esprit humain, c'est de n'apercevoir à la fois qu'un seul point de vue d'une question, alors que toute question du domaine théologique, philosophique ou scientifique est plus ou moins complexe. C'est ainsi, mesdames et messieurs, nous l'avons déjà remarqué, que pour beaucoup, le point de vue des beautés morales et sociales de la foi catholique apparaît à tort comme le seul qui soit propre à démontrer sa vérité.

Nous avons tenté, en suivant les enseignements de l'Eglise et les traditions de la saine apologétique, d'établir, dans notre

(2) Conférence de Notre-Dame, XVIIe conférence.

dernière conférence, que la raison joue dans la foi le grand rôle de la préparer, de la défendre et de la soutenir en même temps que la foi aide la raison dans la sphère de sa propre évolution, l'élève de plus à l'ordre surnaturel, et cela, non pas en particulier et pour un seul individu, mais en général et pour tous les hommes. Ajoutons ce soir, messieurs, que les admirables relations de la foi catholique avec la volonté de l'homme ne sont pas sans apporter un solide appoint à la démonstration de notre doctrine ; c'est dire que pour soutenir la prééminence et la supériorité de la démonstration rationnelle, nous n'en reconnaissons pas moins la force de la démonstration morale, qui se peut tirer de la beauté intrinsèque du christianisme. Il est même possible, que pour beaucoup, cette méthode d'argumenter, moins forte en elle-même, soit de nature à mieux déterminer une conviction ; et c'est d'autant plus admissible que nous savons très bien que l'Esprit de Dieu souffle où il veut et de la manière qu'il veut. Tout en revendiquant donc avec force les droits de la méthode traditionnelle, qui seule sait défendre logiquement les positions de la foi contre les attaques et les sophismes de l'incrédulité, nous proclamons aussi que le rôle du cœur dans les choses de la foi est d'une réelle importance pour attirer à la doctrine du Christ Jésus, et conserver dans la pratique des vertus qu'elle enseigne, ceux qui sont devenus les disciples du Divin Maître au saint jour de leur baptême.

Cette démonstration morale de la vérité de la foi catholique peut s'établir de plusieurs manières. Elle est aussi vaste que le monde, car elle s'affirme par les faits dans tous les temps et dans tous les lieux, mais il nous faut bien la restreindre et la délimiter, sous peine de ne pas arriver à exprimer avec clarté notre sentiment à son égard. Or, en étudiant les aspirations du cœur de l'homme, telles qu'elles se manifestent dans les annales de l'histoire ou encore telles qu'elles se ressentent dans l'être intérieur que nous portons tous en

notre poitrine, il me semble pouvoir être affirmé que ce cœur de l'homme, qui est à la volonté ce que l'esprit est à la raison, tend à trois fins, ou plutôt, à une seule fin qui peut s'envisager sous un triple point de vue : le cœur à besoin d'aimer, il a besoin d'agir et de se dévouer, il a besoin de souffrir et de se sacrifier. Que si donc la foi catholique lui apporte une doctrine et lui recommande la pratique de vertus, qui répondent à ce triple besoin, nous serons en droit de conclure que la religion du Christ, conservée par l'Église Romaine à travers les âges, convient admirablement aux aspirations de notre volonté, et que, par conséquent, les relations de la foi avec la volonté démontrent à leur manière la vérité de la doctrine chrétienne.

10 Les exigences du cœur humain

La volonté humaine tend vers ce qui est bon, c'est dire, messieurs, que le cœur de l'homme a besoin d'aimer. C'est là, vous ne l'ignorez pas, l'un des plus intéressants sujets d'étude psychologique qui existent. Je ne me hasarderai pas à vous conduire à travers tout un dédale de distinctions et de sous-distinctions, entre l'intelligence et la volonté, les actes de l'une et de l'autre faculté, les actes choisis et les actes commandés, les actes nécessaires et les actes libres... On écrit si souvent de nos jours des mots très durs à l'adresse de la scolastique que, ma foi, même les plus dévoués parmi ses fervents sont un peu obligés de mettre de l'eau dans leur vin comme on dit vulgairement, au moins pour la forme. De plus, tout le monde n'est pas tenu d'être familier avec les distinctions de l'école, sous peine de n'être pas admis à la table commune où se distribue le pain de la sagesse et de la science ! Mais, peur ne pas vouloir m'enfoncer dans un dédale, où j'aurais peut-être peine à me guider moi-même, je n'en tiens pas moins à affirmer que la volonté de l'homme tend au bien

aussi essentiellement et nécessairement qu'un cercle est rond et qu'un carré ne l'est pas. On ne peut pas désirer le malheur pour lui-même et tendre au mal parcequ'il est mal ! Etudiez tous les grands événements de l'histoire, où la malice humaine a joué un rôle prépondérant : toujours, les crimes et les forfaits ne vous apparaîtront que comme des moyens d'action, mis par leurs auteurs au service de quelque ambition à satisfaire, de quelque passion à assouvir. Ce n'est pas le mal qu'on cherchait, mais c'est la satisfaction de posséder un royaume, un duché, une terre... Et cette satisfaction, immorale sans doute parcequ'elle était illégitime, en elle-même c'était un bien ; car enfin, messieurs, il est clair comme le jour que c'est très utile et très bien pour un individu de posséder beaucoup d'or, tout autant que pour un pays d'avoir son Klondike. Le mal serait d'entrer en possession de cet or ou de ce Klondike sans y avoir de droits et d'une façon violente.

Et savez-vous pourquoi nous voulons toujours le bien au moins sous un rapport ? C'est parceque, messieurs, nous somme faits pour le bonheur et parceque nous le cherchons partout. J'en appelle à tous ceux qui souffrent, et ils sont légion, messieurs, aussi bien sous les lambris dorés des demeures les plus somptueuses que sous le modeste toit de la plus rustique chaumière... J'en appelle à tous ceux qui souffrent : qui donc à jamais aimé la souffrance pour elle-même, qui donc s'est vu avec joie attaché aux croix de la vie ? Mais qu'est-ce que le bonheur si ce n'est la possession d'un bien ? J'ai donc raison de dire que la volonté tend au bien. La raison dernière de cette tendance de notre nature, c'est que l'homme vient de Dieu pour retourner à Dieu, et chaque fois qu'un individu connaît vraiment Dieu il lui est nécessaire de tendre à Dieu et de vouloir le posséder, comme il est nécessaire à l'aigle de s'élever et de planer dans les nues, comme il est nécessaire au poisson de s'ébattre et de nager dans les eaux.

Mais qu'est-ce donc alors que je fais de la liberté humaine ? Est-ce que par hasard j'irais la méconnaître ? Ne craignez rien, messieurs ! La foi ne m'empêche ni de respecter la vôtre ni de défendre la mienne. Mais il faut s'entendre sur la nature de la liberté, et il faut se souvenir, étant donnée la déchéance originelle, que très souvent, dans les théories humaines la licence se fait impudemment saluer du beau nom de liberté.

La liberté, messieurs, c'est le droit de choisir entre plusieurs moyens celui qui nous conduira à notre fin. La liberté, messieurs, dans toute vie humaine ce n'est pas le droit de ne pas aller à Dieu, c'est celui de prendre tel ou tel chemin, telle ou telle orientation, laquelle, étant supposées les aptitudes et les tendances d'un individu, est plus propre à le diriger au but final. Quant à celui qui, abusant de sa liberté et la transformant en licence, prendrait un chemin qui ne mène pas à Dieu, il se trompe grandement s'il croit sortir à volonté de la sphère où il s'agite. Il continuera de tendre vers Dieu, et c'est parcequ'il tendra toujours et qu'il n'arrivera jamais, qu'il sera éternellement en chemin et éternellement malheureux. En théologie, messieurs, cela s'appelle la peine du *Dam* !

Hélas, dans notre état de nature déchue nous sommes exposés à ne pas toujours voir bien clair dans ce chemin de la vie que nous parcourons tous. Pourtant, messieurs, selon le mot du poète, si l'homme est « borné dans sa nature », il est « infini dans ses vœux », « s'il est un dieu tombé, il se souvient des cieux ! »

Aussi bien, trouvons-nous chez tous les hommes un respect inné et un amour vrai pour ce qui apparaît bon et bien. C'est dans ce domaine des contingences de la vie que la liberté humaine a son action et qu'elle est laissée à son propre choix.

Sans doute l'abus des meilleurs dons de la nature, et, plus souvent peut-être, les pernicieuses influences d'une édu-

cation fausse et méchante, pourront dévoyer un individu et le conduire aux plus tristes excès ; mais, si vous le permettez, nous détournerons nos regards de ce navrant spectacle des turpitudes humaines, qui trop souvent, me semble-t-il, en notre fin de siècle, s'étale au grand jour sous les yeux du public, pour les porter plutôt sur le consolant tableau des tendances et des recherches qui font honneur à notre humanité.

Prenez l'enfant au berceau, voyez-le grandir, suivez-le alors que devenu homme il fait généreusement la bataille de la vie :

A peine son cœur s'ouvre-t-il aux sentiments, que les douces émotions de l'amour filial l'enlacent et le pressent ; ses regards et ses sourires s'adressent à ceux qui lui font du bien, à ceux qui lui sont bons ; déjà, il a vaguement conscience qu'il leur doit beaucoup et il les aime. Il aime sa mère surtout, sa mère qu'il l'aime tant. Il exprime tellement son image dans son âme d'enfant que toujours cette image bénie lui sera une force et une consolation.

Mais il a grandi, il est à l'âge où la vie se partage entre l'étude et les jeux : voyez il se lie avec ses camarades de jeu et ses compagnons d'étude. Ces bonnes et fortes amitiés, formées sur les bancs du collège, qui ne les a pas connues, qui ne se les est pas rappelées avec bonheur, à plus d'un tournant de sa vie ?

A la jeunesse succède l'adolescence. L'âge difficile ! L'âge critique ! Peut-être ? Mais aussi, messieurs, l'âge des beaux mouvements et des généreux sentiments. Qui osera jamais dire qu'un cœur de vingt ans n'est pas fait pour aimer, et pour aimer ce qui est beau et ce qui est bien. Et pour ne pas parler de ces affections très légitimes qui fondent en une seule deux vies distinctes et qui sont la base de la plus respectable et de la plus sainte des unions. combien de nobles amours ne sollicitent-ils pas un cœur de vingt ans ? A vingt ans, messieurs, on aime la science et l'étude ! On aime la science,

parce qu'on comprend que ceux-là qui sont savants sont puissants dans le monde. On aime l'étude, parce qu'elle donne la science et parce que si elle impose des sacrifices et des peines, je le disais naguère et je le répète avec conviction, elle donne aussi des jouissances et des consolations. A vingt ans, messieurs, on aime sa patrie avec enthousiasme, surtout quand on peut lire dans les annales de son pays des pages aussi glorieuses que celles qui forment le livre de notre histoire. On aime sa patrie avec ardeur, et, si d'aventure on va là-bas, vers les contrées d'outre-mer, jusque sous ce ciel d'Italie si pur et si bienfaisant, et, jusque sur cette terre de France, qui nous garde tant de souvenirs qui sont nôtres, on se plaît à redire avec le poète : « O Canada, mon pays, mes amours ! » A vingt ans on aime sa patrie, messieurs, et quand on voit, un jour de fête, les couleurs nationales se développer au souffle de la brise, on frémit dans son cœur et on applaudit à tout rompre !

Sans doute, avec les illusions de ses vingt ans, on perdra quelque chose de cet enthousiasme ; mais l'homme de quarante ans et celui de soixante ne laisseront pas de rechercher ce qui est bon et bien. L'adolescent devenu un homme fait continuera d'aimer sa patrie, de lui vouloir du bien et de travailler à sa gloire. Il faut le reconnaître, les questions d'intérêt privé, et ce que nos compatriotes anglais appellent d'un mot très énergique, le *struggle for life*, calmeront les ardeurs juvéniles, et quelquefois—je voudrais que ce ne fût pas souvent—enlèveront beaucoup de sa poésie et de sa beauté au vrai patriotisme. Il en restera pourtant au cœur de l'homme bien né. Et même si la cupidité et l'égoïsme restreignent son action pour le bien, il aura soin de ne pas le proclamer sur les toits, et il ira jusqu'à se le dissimuler à lui-même. Au reste, cet homme à l'âge mur travaille pour ses enfants : s'il veut du bien, c'est pour le leur partager, s'il consent à les éloigner de son foyer, c'est pour les voir mieux former leur intelligence et leur cœur.

Quelle affection plus forte et plus tendre que celle d'une mère pour le cher petit être qui lui doit la vie ? Quel amour plus légitime que celui d'un père pour le beau jeune homme qui porte son nom et qui continue en quelque façon sa propre personnalité ?

Puis quand, courbé sous le poids de l'âge le vieillard redescend le versant de la vie et s'approche des portes du tombeau, n'est-il pas vrai, messieurs, qu'il sait encore aimer ? Il aime les souvenirs de son passé, il se plaît à en parler avec chaleur, il aime ses anciens amis et c'est souvent pour lui la pire des peines que de leur survivre ; il aime sa patrie lui aussi avec moins d'ardeur juvénile mais avec sincérité, car il sent qu'il lui a donné quelque chose de lui-même ; il aime sa famille enfin, ses enfants, et aussi, j'allais dire surtout, ses petits enfants. N'est-on pas souvent témoin, messieurs, de ces épanchements d'affection vraie du septuagénaire et de l'octogénaire pour les plus petits de ceux qui vont transmettre aux postérités avec l'héritage de leur nom, celui de leurs travaux et de leur vie. A n'importe quel âge, tous nous le savons, l'homme a besoin d'aimer et d'être aimé ; c'est la loi de la nature, et si on l'éluide quelquefois, c'est une exception détestable et détestée de tous, elle confirme la règle générale.

2o Ce n'est pas tout de tendre à quelque chose et de le désirer, il faut y arriver et entrer en sa possession. Ce n'est pas tout d'aimer, il faut agir pour ce qu'on aime et pour ceux qu'on aime. C'est le même phénomène psychologique examiné sous un autre point de vue. J'ai parlé de l'amour, de la science, de l'amour de la famille et de l'amour de la patrie. Mais qu'est-ce qu'aimer la science, si ce n'est chercher à l'acquiescer et comment s'accomplit cette recherche, si ce n'est au prix de veilles prolongées et de labeurs ardues ? Qu'est-ce qu'aimer ceux qui nous sont unis par les liens du sang ou les nœuds de l'amitié si ce n'est travailler à leur faire du bien, à leur procurer de la considération, de la gloire et du bonheur ?

Dans le langage chrétien, mesdames et messieurs, l'amour s'appelle charité et la charité sans les œuvres ne se suppose même pas ; ainsi en est-il en psychologie : On aime pour se donner, sinon tout entier, au moins en partie, à ceux qu'on aime. Allez interroger ce brave laboureur, qui retourne avec peine le sillon que trace sa charrue, ensemence son champ, recueille son blé et l'engrange avec tant de soin ; allez interroger cet industriel intelligent, qui s'applique avec courage et assiduité à fabriquer les produits de son industrie ; montez encore plus haut, dans les rangs de l'ordre social, jusqu'à ceux qui dirigent les destinées publiques. Oh ! évidemment, en haut comme en bas, et en bas comme en haut, vous aurez peut-être des réponses variées, et parfois étonnantes, pour ne rien dire de plus, mais toujours la note d'ensemble chantera, à l'honneur de l'humanité, qu'on ne travaille pas au hasard et sans but, mais qu'on travaille pour ce qu'on aime et pour ceux qu'on aime !

Il n'est peut-être pas de témoignage plus frappant de cette vérité que celui qui se peut tirer des annales de la vie militaire. Voyez ce jeune conscrit qui vient de prendre rang à côté du vieux sergent. Comme il se plie aux dures exigences du métier. Les longs exercices, les ennuis et les fatigues des marches et des contremarches, l'éloignement de tous ceux qui lui furent chers, depuis la vieille mère jusqu'à la jeune fiancée, les rigueurs de la discipline, et souvent la maigreur de la pitance, rien ne l'arrête, rien ne le rebute... Bientôt, je suppose, la guerre va s'engager, il ira au feu pour la première fois, il tremble un peu peut-être, mais vienne l'action, que les canons grondent et que la poudre parle, et vous verrez son front se relever fier, ses yeux lancer des éclairs. C'est pour la patrie, c'est pour le drapeau ! Qu'importe le danger ! Viva le drapeau et vive la patrie !

30 Le cœur à besoin d'amour et d'action, d'amour et dévouement, il a besoin aussi, mesdames et messieurs, quelque étrange

que cela puisse paraître de prime abord, il a besoin de sacrifice. Oh je n'ignore pas que l'homme n'a jamais recherché la souffrance pour elle-même, je sais bien qu'il ne lui est pas agréable de voir souvent les caprices du sort se jouer de ses projets les plus chers et changer ses meilleures espérances en de fugitives illusions ; mais je n'ignore pas non plus que la souffrance apporte au cœur sa part de consolation et je sais aussi que les grands cœurs ont toujours aimé à se dévouer, à se sacrifier, et par conséquent à souffrir. J'entendais un jour, à Reims, à l'occasion du quatorzième centenaire du baptême de Clovis, l'un des plus brillants orateurs de la France contemporaine, le comte Albert de Mun, évoquer les gloires du passé, parler des luttes du présent et saluer les victoires de l'avenir, devant près de trois mille jeunes gens, accourus de toutes les parties de la France au glorieux baptistère de la Cité Rhémoise. Voulant mettre en garde ses jeunes compatriotes contre ce dégoût de la lutte qui provient souvent de la crainte ou de l'habitude de l'insuccès, il leur disait : « Contre cet état d'âme, je voudrais, messieurs, jusqu'au bout vous défendre de toutes mes forces, car la vie c'est la lutte et non pas la victoire. Je me souviens qu'au jour de Gravelotte. (Gravelotte vous le savez, est une des journées terribles de la guerre franco-prussienne, pendant laquelle l'orateur a servi sous les drapeaux). Je me souviens qu'au jour de Gravelotte et sous la pluie des obus, un de mes chefs se tournant vers moi, me dit, le visage souriant : « Ah quelle belle fête ! »

« Ce n'était par la vaine fanfaronnade d'un calme affecté, « mais dans le noble orgueil du métier, la joie sincère du « devoir accompli. Depuis, j'ai souvent pensé, sur d'autres « champs de bataille, à cette parole du soldat, et j'ai connu que « le sacrifice était une fête, même quand il fait couler le sang « par les blessures du cœur. Ce sont, messieurs, les joies que « je vous souhaite comme le cortège de votre vie. Il en est « peut-être de plus douces : Il n'y en a pas de plus nobles ni

« de plus fécondes. » La vie c'est la lutte et non pas la victoire ! Retenez bien cette parole, mesdames et messieurs ; mais sachez-le bien aussi, pour lutter il faut souffrir. Puisque donc le cœur a besoin de vie il a besoin de lutte, et puisqu'il a besoin de lutte il a besoin de souffrance. Ce besoin de souffrance n'est au reste qu'une conséquence naturelle du besoin d'aimer et du besoin de se dévouer pour ceux qu'on aime.

N'avez-vous pas lu souvent dans les récits d'histoire ou dans les légendes populaires ces beaux traits de sacrifice qui vous transportaient d'admiration ? Depuis le jeune David, allant combattre pour son peuple, son roi et son Dieu, le géant Philistin qui répondait au nom de Goliath, jusqu'à cet humble et héroïque Dollard, qui sauva en 1660 notre colonie naissante de l'orage dont elle était menacée par l'invasion Iroquoise ; depuis le Léonidas Lacédémonien des Thermopyles jusqu'au Léonidas Canadien de Châteauguay, combien de héros ont bravé la mort pour sauver, avec le drapeau, l'honneur de la patrie.

Et sur un champ plus restreint, qui n'en reste pas moins un champ d'honneur, combien d'amis fidèles n'ont-ils pas offert à l'ami de leur âme, ce témoignage d'amour, que le Christ a appelé le plus grand qui soit au monde, le sacrifice de leur vie ?

Combien de mères n'ont-elles pas donné de leur sang et de leur vie au cher objet de leur maternelle affection, semblables à ce sublime pélican, qui revenait « lassé d'un long voyage, vers ces petits affamés, » et dont le poète disait :

Le sang coule à longs flots de sa poitrine ouverte ;
En vain il a des mers fouillé la profondeur :
L'océan était vide et la plage déserte ;
Pour toute nourriture, il apporte son cœur (3).

(3) Musset. Nuit de mai.

D'ailleurs il est nullement besoin de ces témoins ni de leurs témoignages. Quiconque sent palpiter un cœur dans sa poitrine, se rend parfaitement compte que l'une des meilleures joies d'une affection sincère, c'est de se dévouer et de sacrifier pour l'objet aimé.

Aimer, se dévouer et se sacrifier, ai-je raison de penser et de dire que ce sont là les plus nobles et les meilleures tendances de notre volonté, les plus chers besoins de nos cœurs et par conséquent les moyens les plus en harmonie avec notre nature aimante de tendre à notre fin et de nous orienter dans la vie ? Je laisse à de plus savants et à de plus autorisés que moi à décider si cette modeste étude des aspirations du cœur humain est justement fondée et je me hâte de passer à la deuxième partie de ma conférence dans laquelle j'ai dessein de vous faire voir, mesdames et messieurs, que la doctrine du Christ Jésus apporte précisément à l'homme ce qui est le plus digne de son amour, de son dévouement et de ses sacrifices.

20 La foi catholique satisfait aux exigences du cœur humain

Le pivot sur lequel tourne tout le système de notre argumentation vous l'avez compris dès longtemps, mesdames et messieurs, ne manque pas de solidité. Il s'appuie sur les vérités que voici : L'acte de Foi est un acte libre en même temps qu'un acte raisonnable. Pour que cet acte soit posé par l'homme, sous l'influence de la grâce divine, qui lui donne son caractère surnaturel, il faut que sa raison appréhende la doctrine de la foi comme vraie et que sa volonté se meuve vers cette doctrine comme vers ce que saint Thomas appelle le bien désirable : *Bonum appetibile*. Or, étant donné le triple besoin du cœur humain d'aimer, de se dévouer et de se sacrifier, nous arrivons à démontrer que la foi catholique

demande au chrétien de pratiquer des vertus qui répondent à ce triple besoin, satisfont le cœur de l'homme autant qu'il peut l'être ici-bas, et sont par conséquent à la volonté le bien le plus désirable. Il en résulte donc que la volonté humaine guidée par la droite raison, s'estimera heureuse et à bon droit, de tendre vers ce bien désirable qui s'appelle la doctrine catholique. C'est dans cette harmonie entre les tendances du cœur humain et les vertus chrétiennes que se trouve, à ce qu'il me paraît, pour une bonne partie, la beauté morale et intrinsèque du christianisme, cette beauté morale, sur laquelle les tenants de la méthode moderne d'apologétique établissent leur base d'argumentation pour prouver la vérité de la doctrine catholique, alléguant avec raison qu'une doctrine qui répond si bien aux besoins moraux de l'homme porte en elle-même un cachet de vérité très caractéristique. D'où il sera permis de conclure en faveur de cette méthode moderne, qu'elle apporte un solide appoint à la démonstration rationnelle, nous souvenant au reste que cette preuve morale n'était pas inconnue aux apologistes d'autrefois, et qu'en tout cas elle ne peut seule, démontrer la vérité de la foi catholique, puisqu'on ne croit pas simplement par ce qu'on veut croire !

Pardonnez-moi, mesdames et messieurs, cette forme didactique un peu sèche, qui paraîtra peut-être à quelques-uns légitimement issue des argumentations du moyen-âge. Je vous en fais gaiement l'aveu, j'ai tenté vainement de l'éluder ; il faut bien comme disait le poète moraliste « qu'un chat s'appelle un chat », et, vous avez beau vouloir le tourner gentiment, un syllogisme reste toujours un syllogisme.

Je J'ai dit que le cœur humain a besoin d'aimer. Or, qu'est-ce que la foi catholique présente à son affection ? Un Dieu, souverainement parfait et infiniment bon ; un Dieu, qui non content d'avoir créé l'homme à son image et à sa ressemblance, de l'avoir fait intelligent et libre, a voulu aussi

sortir du néant, pour son usage, ce merveilleux univers qui enchante et ravit tout ses sens ; un Dieu, qui après les dons de la nature, lui a octroyé encore ceux de la grâce ; un Dieu, à qui il doit tout ce qu'il a et tout ce qu'il est ; un Dieu magnanime, qui voyant l'homme déchu de son état originel de perfection, a eu pitié de sa misère et de sa faiblesse, a tendu vers lui une main secourable et lui a envoyé son propre Fils, l'objet de ses éternelles complaisances, pour être son médiateur et son Sauveur.

Qu'est-ce que la foi présente encore à l'affection de l'homme ? La personne adorable du Christ Jésus : ce Dieu fait Homme, qui a élevé notre nature jusqu'à la faire subsister dans sa personne divine, qui est né pauvre et a vécu pauvre, a travaillé, a souffert, est mort sur une croix, et tout cela par amour pour notre pauvre humanité. O Christ ! Qu'ils sont à plaindre ceux qui vivent sans toi et se proclament « venus trop tard dans un monde trop vieux. » Comme leurs cœurs me semblent vides et comme leur vie doit être froide ! Ah ! le poète incrédule, qui n'était pas

.....de ceux que la prière
 Dans tes temples muets amène à pas tremblants :
de ceux qui vont à ton Calvaire,
 En se frappant le cœur, baiser tes pieds sanglants.....

avait bien raison de regretter

..... le temps où nos vieilles romances
 Ouvraient leurs ailes d'or vers le monde enchanté ;
 Où tous nos monuments et toutes nos croyances
 Portaient le manteau blanc de leur virginité (4).

Qu'est-ce encore, mesdames et messieurs, que la foi présente au cœur de l'homme ? Une vierge-mère, incomparablement

(4) Musset. Rolla.

pure et incomparablement belle, que l'amour de son Fils a gardée de toutes nos corruptions et de toutes nos fanges ; une vierge-mère, bonne autant qu'aimante, toujours prête à plaider notre cause auprès du trône de son divin Fils. Et encore ? Des légions de saints et de saintes, d'apôtres et de martyrs, de confesseurs et de vierges, qui ont rendu témoignage, à Dieu et à qui Dieu rend témoignage, qui nous invitent à suivre leur exemple et à pratiquer les vertus chrétiennes avec courage et constance, afin de mériter comme eux la gloire promise aux bons et fidèles serviteurs.

Mais, ne voyons-nous pas que cette félicité de l'autre vie, réservée à ceux qui sont honnêtes et droits, est le plus puissant motif qui porte à pratiquer les vertus sociales et domestiques. On a tenté en notre siècle, on y a hélas que trop réussi, de substituer un nouveau *credo* au vieux symbole des chrétiens, on a voulu, a dit une parole célèbre en France, " étouffer la vieille chanson chrétienne qui berçait le peuple " en le moralisant, " on a prétendu formuler une morale indépendante, basée au reste, dans ce qu'elle a d'acceptable sur les pierres qu'on a enlevées à l'édifice magnifique que la civilisation chrétienne avait jeté dans le monde, mais à quels succès sérieux est-on arrivé ? Permettez-moi, messieurs, de céder la parole à l'un des plus distingués champions de la cause catholique à la chambre française, M. Denys Cochin. C'était à l'occasion de la discussion du rapport de M. Bouge, sur le budget de l'instruction publique, et le vaillant député catholique avait pris la parole dans la séance du 16 novembre 1897. Il en était à présenter ses observations relativement à l'enseignement primaire et il s'écriait : " Ici, j'ai à dire des " choses graves et je voudrais que la chambre ne s'imaginât " pas que, par je ne sais quelle rancune, par je ne sais quelle " colère contre des mesures que je blâme d'ailleurs, et qui ont " été prises contre l'enseignement religieux, je me réjouisse " de ce que j'ai à lui dire. Mais puisque l'on parle de

« lacunes dans l'enseignement primaire, il y en a une qui saute aux yeux, qui doit préoccuper les ministres et le parlement. Cette lacune, sous quelque forme que vous la voyiez, je crois, moi, qu'elle est la seule réelle, c'est l'enseignement de la morale. »

« Êtes-vous bien sûrs, à côté de l'instruction que vous donnez à tout le monde, d'avoir donné une éducation suffisante : Avez-vous à ce sujet, la conscience nette et pensez-vous qu'en apprenant à tout le monde à lire, à écrire et à compter, vous avez donné à cette jeune génération qui s'élève une éducation suffisante pour porter le poids de ses connaissances nouvelles ? Car plus les connaissances sont développées, et plus la morale est nécessaire ; plus les tentations sont nombreuses, plus les obstacles se multiplient et plus on a besoin d'un solide enseignement de la morale. Cet enseignement a-t-il été donné ? »

Et après une interruption l'illustre orateur continuait :
 « Je ne calomnie personne et si j'attaque quelqu'un, ce ne sont pas vos instituteurs ; c'est vous à cause de la tâche impossible que vous exigez d'eux en les chargeant d'enseigner une morale sans Dieu. Je dis que si vous avez essayé de donner cet enseignement, il a été insuffisant ; je le dis avec preuves et pièces en mains. »

« Les preuves, ce n'est pas moi qui les donne ; si vous voulez les chercher, vous les trouverez dans les statistiques des tribunaux..... »

« Vous trouverez exprimées dans la *Revue Pédagogique*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, sous la signature de M. Fouillé, et d'hommes qui ne sont ni des cléricaux ni des hommes de parti, des craintes qui ne sont que trop justifiées par les faits, vous verrez que depuis une dizaine d'années, la criminalité juvénile a augmenté d'une façon effrayante, en France que, depuis dix ans les crimes commis par des enfants de seize à vingt-et-un ans ont augmenté d'un quart ;

« vous trouverez que les suicides d'enfants peu connus
« autrefois, augmentent d'une façon désastreuse. »

« Mais, lui objecta quelqu'un, (M. Coutant) ce sont des
« élèves des Frères Ignorantins.»

« Puisque vous me faites cette objection, repartit M. Co-
« chin, j'ai une réponse toute prête : Si vous consultez la sta-
« tistique, vous verrez que sur cent condamnations prononcées
« à Paris, justement dans le cas de criminalité juvénile, onze
« condamnés sortent des écoles religieuses et quatre-vingt-neuf
« des écoles laïques (5).»

Voilà des faits, messieurs, qui prouvent que la morale, qui ne s'établit que sur des considérations d'honneur et de bonne société, est destinée à s'affaiblir graduellement, jusqu'à sa totale disparition de la scène du monde. Et la raison de cette vérité, c'est que si l'on perd complètement de vue la fin à laquelle on est destiné, on se laisse vite aller aux vaçillations du doute, quand on ne se rend pas jusqu'aux désespérances de l'incrédulité, on a le cœur vide et bientôt les amours les plus légitimes perdent leurs charmes, on se dégoûte de la vie et quelquefois on se frappe au cœur et on se tue. Orienter sa vie vers le bien suprême, tourner ses regards au ciel, c'est en conséquence, on peut l'affirmer, le meilleur moyen d'aimer même les créatures de Dieu. On les aime alors en Dieu et pour Dieu ; ce qui, bien loin d'exclure la jouissance dans l'affection humaine, l'agrandit au contraire et l'anoblit parce qu'il l'élève et la purifie.

20. Voilà, mesdames et messieurs, comment, il me semble, la foi catholique satisfait, d'une manière pleine de noblesse, au besoin d'affection dont tout cœur humain est tourmenté. Mais nous avons ajouté que la volonté humaine tend à agir, à se dévouer pour ce qu'elle aime et pour ceux qu'elle aime.

(5) Extrait des " Questions Actuelles," 20 novembre 1897.

Voyons comment la foi catholique répond à cette autre tendance si naturelle au cœur. Pour le dire en deux mots, c'est tout à la fois une action individuelle et une action sociale que la doctrine du Christ commande à la volonté, commandement qui n'a rien de lourd et d'odieux pour l'homme, ce n'est pas en vain, en effet, que Jésus a dit : « Mon joug est « suave et mon fardeau léger. »

Ce que la foi commande à la volonté au point de vue individuel, c'est la lutte pacifique, souvent coûteuse mais toujours consolante, contre les révoltes de la mauvaise nature. Tout en lui rappelant qu'il est faible par lui-même, la foi enseigne à l'homme qu'il est puissant par la grâce de Dieu, qu'il peut arriver à vaincre ses mauvais penchants en opposant une humilité vraie aux assauts de la vanité et de l'orgueil, une juste appréciation de la valeur des biens périssables de cette vie à une affection déréglée pour les richesses, indigne d'un cœur fait pour de plus hautes destinés, une modération enfin et une sobriété en toute chose qui calment la fièvre de la chair et empêchent le sang de bouillonner trop vite.

Et combien n'en comptons-nous pas, messieurs, parmi ces héros du Christ qui rougissaient de leur sang l'arène des amphithéâtres et des Colisées de la Rome païenne, qui ont prouvé, en confessant leur foi, que la doctrine chrétienne avait vraiment fait dominer chez eux l'esprit sur la matière et l'âme sur le corps ?

Ah ! c'est que la foi demande à la volonté de ne pas s'occuper aux seuls soucis de la vie matérielle, mais de regarder plus haut.

Elle demande de n'aimer pas ses amis simplement à cause de leurs qualités physiques mais aussi et surtout à cause des beautés morales qui impriment sur leurs figures je ne sais quel cachet de distinction et de dignité ; de les aimer, ces amis, non seulement sur la terre et pour la terre, mais de les

suivre au delà des portes du tombeau, jusque dans la poussière de la mort, parceque cette mort, aux yeux du chrétien n'est en définitive qu'un passage à une vie meilleure. Et n'est-il pas vrai, disons-le par parenthèse, que ce droit que la foi donne à nos cœurs de rester fidèles au souvenir de ceux qui nous furent chers, et de leur garder jusque dans la mort une impérissable amitié, est l'une des plus fortes et des plus douces consolations que nous puissions éprouver ?

Pour celui, en qui l'acuité d'une grande douleur a réveillé le sentiment du néant des choses de cette vie, je ne sais rien de plus reconfortant en effet que d'aller s'agenouiller là-bas sur la pierre d'un tombeau, au pied d'une croix, pour y répandre, selon l'expression consacrée, « des larmes avec des « prières. »

Dans l'ordre social, si la foi enseigne à la volonté le respect de l'autorité constituée parceque cette autorité est fondée sur celle de Dieu lui-même ; et si elle lui enseigne le respect de la propriété, parceque la propriété est pour un individu le fruit légitime de son application, de son travail et de son industrie, et qu'il a naturellement le droit de disposer du bien qu'il a acquis au profit de ses enfants ou de ses héritiers ; si elle enseigne encore au citoyen de faire valoir son droit et de le défendre, de rendre à César ce qui est à César après avoir rendu à Dieu ce qui est à Dieu, elle fait beaucoup plus encore, mesdames et messieurs. Oui ! elle fait beaucoup plus la foi catholique ! Ne conseille-t-elle pas en effet à quelques-uns de se dévouer au bien de leurs frères ? Quelques-uns seulement sont ainsi distingués, par une vocation spéciale, au milieu de la foule chrétienne ; mais tous ceux qui croient au Christ sentent leur cœur doucement remué au souvenir des exploits qui n'ont coûté de la peine, des fatigues et du sang qu'aux seuls vainqueurs des combats pour le Christ, ces vainqueurs souvent humiliés, qui s'appellent, dans l'histoire, des missionnaires et des martyrs. Qui pourra jamais raconter tout

ce qu'ils ont fait, ces chevaliers de Dieu, héritiers de la mission apostolique dans tous les temps et dans tous les lieux, pour le bien de la civilisation et de la morale ? Ecoutez ce qu'écrivait naguère un membre de l'Académie Française, revenu récemment à la foi de son enfance, Monsieur François Coppée : « Le missionnaire accepte dans toute sa sévérité
« la règle imposée aux prêtres et aux religieux ; il renonce,
« sans espoir de les revoir jamais, à son pays, à ses parents, à
« tous ceux qu'il chérit. Il s'en va, pour toujours, vivre dans
« des climats funestes, parmi des peuples barbares et cruels.
« Il se présente à eux, seul et sans défense, n'ayant pour
« escorte que son Ange Gardien, uniquement armé de son
« courage et de l'Évangile. A ces sauvages tremblants de
« terreur devant ces idôles menaçants. Il parle d'un Dieu
« d'amour, qui veut qu'on l'adore en esprit et en vérité. A ces
« êtres gouvernés par leurs seules appétits, il prétend ensei-
« gner la morale chrétienne, qui dompte les mauvais instincts,
« et inculquer des vertus nouvelles, dont il donne, d'ailleurs
« l'exemple. L'esprit de guerre et de haine est l'état normal
« de ces malheureux ? le missionnaire exige qu'ils pardonnent
« à leurs ennemis et il leur dit d'abord : La paix soit avec
« vous. Leur premier geste est celui du vol et de la rapine ;
« le missionnaire leur ordonne de faire la charité et de mé-
« priser les biens de ce monde. Ils vivent dans une promi-
« cuité presque bestiale ; le missionnaire les invite aux
« chastes joies de la famille. Ils réduisent les vaincus en
« esclavage et trafiquent de la chair humaine ; le missionnaire
« leur déclare que tous les hommes sont frères en Jésus-Christ
« et leur enjoint de briser les chaînes et les entraves.

« Que de périls pour ce prêtre plein de douceur, qui ne
« peut opposer que son crucifix aux armes hideuses, levées à
« chaque pas sur son front ! Souvent il tombe frappé dès la
« première étape de son voyage apostolique, avant même
« d'avoir pu opérer une seule conversion. Mais, depuis long-

« temps, il a fait le sacrifice de sa vie, il est résigné aux sup-
« plices et à la mort. Que dis-je ? Il la désire, il l'espère,
« cette mort glorieuse, et il l'accepte avec ivresse, convaincu
« que le sang du martyr féconde encore plus une terre impie
« que l'eau même du baptême, et que le nom de ce Dieu, dont
« il confesse la foi dans les tortures, ne sera pas oublié par
« les bourreaux que son héroïsme épouvante et qu'il bénit en
« expirant !

« Oui, même le négateur de toute vie future, même celui
« qui n'a point d'espérance, s'il garde en soi du moins le sen-
« timent de la grandeur, ne peut refuser au missionnaire son
« émotion et son respect (6). »

C'est ainsi, mesdames et messieurs, que la foi catholique au point de vue social aussi bien qu'au point de vue individuel fournit un vaste champ à l'activité humaine. La volonté tend à agir, à se dévouer, les combats pour Dieu et pour son Eglise, les luttes contre les passions qu'il faut dompter, autant d'occasions pour un noble cœur de faire le bien pour lui, pour ses frères et pour la gloire de son Dieu.

30. Mais ce n'est pas assez et, vous l'avez compris déjà en écoutant la belle prose de M. Coppée, avec l'action pour Dieu et pour le bien, la foi demande à la volonté l'abnégation et le sacrifice. S'il est vrai, et je le crois, que le cœur a besoin de souffrir pour ceux qu'il aime, la foi catholique lui en donne une foule de sujets. Au reste en pourrait-il être autrement ? A qui étudie sans préjugés et sans parti pris, la vie et la doctrine du divin fondateur du christianisme, n'apparaît-il pas évident que la souffrance est à la base de toute l'économie de sa loi ? Jésus en effet a pratiqué et prêché la souffrance, toute sa vie, jusqu'aux heures sombres de l'agonie et de la flagellation, jusqu'aux heures terrifiantes du crucifiement et de la mort sur l'autel du Golgotha. Ses disciples

(6) Extrait de la *Semaine Religieuse* de Montréal, (6 nov. 1897.)

ont suivi ses exemples et continué d'enseigner sa doctrine, eux aussi ils ont signé de leur sang leur symbole de foi. Durant trois siècles, l'Eglise a vécu dans les catacombes de Rome, et le jour où avec Constantin elle est sortie glorieuse de ces nécropoles funèbres, pour planter la croix sur les ruines du paganisme vaincu, ce n'a été que pour recommencer la lutte contre d'autres ennemis, moins féroces peut-être mais non moins dangereux. Tournez et retournez, messieurs, de siècle en siècle, les pages de l'histoire de l'Eglise, toujours vous y verrez dominer la croix ; cette croix, symbole de souffrance, du haut de laquelle, depuis dix-neuf siècles, Jésus-Christ attire tout à lui, soit pour le trahir et le maudire, soit pour l'aimer et le bénir.

Sous un tel chef, à la suite de tels modèles, comment pourrions-nous ne pas nous attendre à la souffrance, ne pas apprécier le sacrifice ? Et si, comme nous l'avons dit, c'est un besoin de notre cœur de sacrifier quelque chose de nous-mêmes pour ceux qui sont l'objet de notre affection, est-il quelqu'un qui soit plus digne de nos sacrifices que Celui qui nous a aimés jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix ? Sans compter, messieurs, que ce qui manquera toujours aux sacrifices que l'on offre à des créatures faibles et infirmes et diminuera sans cesse la joie qu'on éprouve à se dévouer, c'est l'incertitude où l'on se trouve de faire ou de ne pas faire des ingrats. Que de fois, hélas, il ne faut pas être vieux pour le savoir par expérience, que de fois la bienfaisance n'a-t-elle pas rencontré l'ingratitude sur son chemin ! Mais à ceux qui aiment Dieu d'abord et ensuite dans de justes mesures les créatures de Dieu, à ceux qui se sacrifient dans ces sentiments pour la gloire de Dieu et pour le bonheur de leurs frères, la joie du sacrifice n'est pas assombrie par un tel nuage. Si l'homme, à qui l'on a voulu et fait du bien, ne s'en ressouvient plus, Dieu s'en souviendra toujours. Et c'est là la consolation, la force et la joie du chrétien dans ses peines et dans ses souffrances !

N'est-elle pas belle, n'est-elle pas admirable notre foi catholique ? Ne répond-elle pas aux exigences de notre volonté aux besoins de notre cœur ? A notre besoin d'aimer, ne fournit-elle pas l'aliment de la plus noble et de la plus sainte des affections, celle qui élève notre esprit et notre cœur vers le ciel, sans nous refuser pourtant une part légitime aux amitiés humaines ? A notre besoin d'agir et de nous dévouer n'offre-t-elle pas le champ le plus vaste et le plus honorable, où se puisse dépenser pour le bonheur de nos frères et pour notre propre bien l'activité dont nous sommes doués ? A notre besoin de souffrir et de nous sacrifier ne présente-t-elle pas les plus nobles motifs qui puissent solliciter nos abnégations et nos oblations ?

Aussi bien, messieurs, nous sommes heureux de l'affirmer, ces harmonieuses relations de la foi catholique avec la volonté ou le cœur de l'homme ne sont pas sans émouvoir profondément non seulement les fervents du christianisme mais encore tous ceux qui s'occupent des grands intérêts moraux et sociaux de l'humanité. Il n'y a pas jusqu'aux incrédules, chez qui s'accroît tous les jours, semble-t-il, depuis vingt ans un mouvement de retour aux idées spiritualistes, qui n'en présentent l'importance et la force. Non le Galiléen n'est pas vaincu ! Il ne le sera jamais ! Après avoir goûté de la morale indépendante, les hommes se sentent vite abusés, et si pendant leur vie, la vertu parfois fait peur à la vérité, à l'heure de la séparation suprême, aux derniers moments de la vie, comme M. Jules Simon l'an dernier, à l'heure de la souffrance, comme aujourd'hui M. François Coppée, on trouve très bon et très consolant de s'incliner devant une loi morale, qui répond mieux aux exigences de notre cœur, satisfait mieux notre triple besoin d'aimer, de nous dévouer et de nous sacrifier. Est-ce à dire pourtant, mesdames et messieurs, que ces beautés morales de notre foi, s'harmonisant avec nos tendances naturelles, doivent nous faire oublier sa beauté rationnelle, résul-

tant du merveilleux accord de la raison avec la foi que nous admirions naguère ? Non, mesdames et messieurs, nous ne le voulons pas, parce qu'alors nous cesserions d'être des apologistes vraiment sérieux.

Pour belle qu'elle soit, la démonstration morale de la vérité du christianisme, qu'elle se présente sous une forme ou sous une autre, ne sera réellement convaincante qu'en autant qu'elle s'appuiera sur la démonstration rationnelle ; mais alors, elle a vraiment sa valeur. De même que notre raison sait comprendre sa foi, notre cœur sait la goûter ! Et c'est en me rappelant que le sacrifice dans la souffrance est le plus beau couronnement de l'amour et du dévouement que j'aime à lire cette page éloquente tombée tout récemment de la plume d'un homme célèbre, dont j'ai déjà parlé, et que la beauté morale du Christianisme me paraît surtout avoir ramené à la foi de son enfance : « Savoir souffrir ! Savoir aimer ! Voilà, « écrivait M. François Coppée à la fin de 1897, voilà le précieux secret que j'ai découvert dans l'Évangile, pendant ma « maladie ; et voilà pourquoi dans cette veille de décembre, « disant adieu à l'année qui s'en va et qui me laisse encore « bien faible et condamné à des soins pénibles, je proclame « hautement que, plus que toutes les autres années de ma vie, « elle me fut propice et bienfaisante.

« Ah si les malheureux savaient mieux souffrir, si les heureux savaient mieux aimer, quel aurore de paix et de bonté « s'élèverait sur le monde!..... Qu'elle soit bénie l'année qui « s'enfuit, car elle fut pour moi l'année de l'épreuve, l'année « de la grâce, où j'ai pu recueillir les ruines de mon cœur, « et où j'ai rallumé dans ce vase, faible débris, le grain d'encens de la prière (7).»

(7) Extrait de la *Vérité* du 22 janvier 1897.

SAINT LEON LE GRAND

(Suite)

ROME se relevait à peine de ce désastre quand l'empereur reçut un message dans lequel un homme qui portait le nom d'Attila lui disait : « faites-moi préparer des palais, parce que j'ai résolu de vous rendre visite. »

Cet Attila était le chef des Huns, surnommés les loups du Nord. Originaires de la Haute Asie, leur nom était à peine parvenu jusqu'alors à la connaissance des Romains.

Et cependant ils avançaient, chassant devant eux ou traînant à leur suite des peuples entiers : le nombre de ces guerriers se montait à 700,000 soldats, et leurs légions, promenant dans leur débordement général et leur marche précipitée une véritable avalanche et un déluge de feu, semblaient animées d'une fureur qui n'épargnait ni les villes, ni les campagnes, ni les populations désarmées.

Voici le portrait que font plusieurs historiens de la tribu que commandait Attila.

« Les Huns creusent les joues des nouveaux nés avec le fer afin que les poils de la barbe ne puissent pas croître dans une chair sillonnée de cicatrices. Ils ont les membres forts et trapus, le cou gros, le dos rond, en sorte que l'on pourrait les prendre pour des animaux sauvages qui marchent sur deux pattes, ou bien les comparer aux piliers informes d'un pont. Quoiqu'ils aient la forme humaine, ils mènent une vie bestiale. Ils n'ont pas besoin de mets préparés sur le feu et relevés par des épices ; ils

se nourrissent de racines crues et de l'herbe des forêts, auxquelles ils ajoutent la chair des animaux qu'ils se contentent de faire mortifier entre la selle et le dos de leurs chevaux. Ils ne se mettent jamais à l'abri d'un toit ; une maison leur fait l'effet d'un tombeau qui les sépare de la vie commune ; on ne trouve même pas chez eux des cabanes couvertes de feuillages ; mais parcourant sans cesse les montagnes, les forêts et les steppes, ils apprennent dès le berceau, à supporter la faim, la soif et toutes les intempéries des saisons. Ce n'est que forcés par la dernière nécessité qu'ils entrent dans une habitation, car ils ne s'y croient pas en sûreté. Leurs vêtements sont faits de toile ou bien de la peau des animaux. Ils n'ont qu'un seul habit qu'ils gardent toujours sur le corps, et qu'ils ne quittent que quand il tombe en lambeaux. Ils couvrent leurs têtes de casques ronds, et leurs épaules velues de peaux de boucs ; leurs souliers ne s'attachent pas aux pieds avec des lanières, de sorte qu'il leur est impossible de marcher avec aisance ; c'est pourquoi ces tribus n'aiment pas à combattre à pied, mais ils restent montés sur leurs chevaux petits, difformes, mais infatigables et sur lesquels ils sont assis comme s'ils y étaient attachés. Ils se placent de côté, à la manière des femmes, et dans cette posture, ils se livrent à toutes les occupations habituelles : achètent et vendent, mangent et boivent, le jour comme la nuit ; penchés sur le cou de leurs chevaux, ils tombent dans le plus profond sommeil. Revêtus du costume que nous avons décrit, ils se présentent à l'assemblée où se traitent les affaires les plus importantes. Ils n'ont point de rois ; ce sont les principaux d'entre eux qui gouvernent. La plus légère contradiction leur met les armes à la main, et ils attaquent leurs ennemis en poussant des cris épouvantables. Prompts et agiles dans leurs mouve-

ments, ils se dispersent, puis ils s'élancent de différents côtés sur un seul point, et après avoir fait un grand carnage, s'éparpillent de nouveau avec une incroyable rapidité. Il n'y a point d'ennemis plus dangereux. De loin, ils lancent des javelots qui, au lieu d'une pointe de fer, sont ornés de plusieurs os tranchants rassemblés avec un art merveilleux ; de près, ils se servent de l'épée ; toujours occupés à attaquer, jamais à se défendre ; et quand ils voient leurs ennemis blessés, ils leurs jettent des filets, dans lesquels ils les enveloppent et les entraînent au galop de leurs chevaux. Ils ne connaissent pas la charrue. Tous sont errants, sans religion et sans lois, sans possession fixe, comme les vagabonds, traînant avec eux le chariot qu'ils habitent. Quand on demande aux enfants de quel pays ils tirent leur origine, ils ne savent que répondre. Ils sont nés dans un endroit, élevés dans un autre. Infidèles aux traités, inconstants et mobiles, aussitôt qu'ils sentent naître l'espérance d'une possession nouvelle, ils se précipitent tous sur cette proie avec une fureur effrénée. Ils ne savent pas plus que les bêtes des forêts ce qui est criminel, juste et honnête. Ignorants et légers, ils ne se laissent contenir ni par la religion, ni par aucun genre de superstition quelconque. Altérés d'une avidité insatiable pour l'or, ils sont si changeants et si variables que, dans l'espace de 24 heures, ils abandonnent leurs alliés, sans apparence de raison, et se réconcilient avec eux sans plus de motif. Livrés avec passion au jeu, l'usure, la débauche et le meurtre sont communs pour eux. » (S. Clieron.)

Ajoutons, pour compléter cette peinture peu flatteuse, qu'Attila seul suffisait pour jeter l'épouvante et la consternation parmi les peuples qui apprenaient son approche. Le nom qu'il se donne, la réputation de férocité et de courage invincible que ses exploits lui ont

faits, sa physionomie même, tout lui sert pour inspirer la crainte et la terreur. Avec son teint de bronze, sa tête trop grosse, son nez camus; ses yeux petits et enfoncés, son menton épilé, ses cheveux crépus, sa taille épaisse et courte, c'était dit Bossuet, le plus affreux des hommes. Cependant, il était fier dans son maintien et dans son regard, comme un homme qui se sent par l'énergie, supérieur à tout ce qui l'entoure.

Voilà le monstre qui commande l'immense multitude des Huns auxquelles se sont unis tant de tribus diverses.

La ville de Reims est prise et livrée au pillage, ses habitants sont massacrés, son évêque S. Nicaise est égorgé au pied de l'autel. Paris est sauvé par les prières de l'humble vierge de Nanterre sainte Geneviève, qui devint plus tard la patronne de cette cité. Saint Agrien commande à son peuple le jeûne et les pénitences, et sa ville d'Orléans est protégée par l'arrivée des troupes romaines. A Troyes, saint Loup voyant approcher les barbares, met son peuple en prières, et lui-même, revêtu de ses habits pontificaux, précédé de la croix et suivi de tout son clergé, se rend au-devant du terrible Attila. « Qui es-tu, » lui demanda-t-il, d'une voix calme et ferme ? Je suis le fléau de Dieu et le marteau du monde, répond-il, l'étoile tombe, la terre tremble, et l'herbe ne croît plus où mon cheval a passé.

Respectons donc ce qui vient de Dieu, reprend le saint, mais souviens-toi de ne point agir au delà de ce que Dieu te commande pour le châtement des peuples.

Attila, soudainement adouci, s'incline sous la main de l'évêque, et la ville d'Orléans échappe à la destruction. Ensuite, Attila essuie une défaite qui lui enlève 200,000 hommes dans les plaines de Châlons, et l'illustre évêque reconnaissant lui sert d'ange conducteur pour le dérober à la fureur de ses ennemis.

Vaincu mais non terrassé, le chef barbare, écumant de rage, et semblable à un tigre blessé dont la douleur semble ranimer les forces, réunit ses troupes et se remet bientôt en campagne en se jetant sur le Nord de l'Italie, Aquilée, sur l'Adriatique est prise dès le premier assaut et réduite en un monceau de décombres. Les habitants des contrées voisines, saisis d'effroie, se sauvent, se réfugient dans les lagunes, et Venise s'élève sur ses 72 îles. Ce furent les humbles commencements d'une ville qui devait obtenir plus tard tant de prestige et de gloire. Milan, Pavie, Vérone tombent au pouvoir des barbares avec toute la Haute Italie qu'ils ravagent en tous sens. Après avoir renversé, pillé et brûlé 70 villes florissantes, Attila arrive avec ses troupes aux portes de Rome.

Que se passait-il alors dans cette capitale autrefois si puissante, et que rien ne pouvait plus défendre contre une complète destruction.

En plantant au pied du capitolé une croix qu'il cimentait de son sang, Pierre avait porté contre Rome impériale une sentence irrévocable dont trois siècles de lutte n'avaient pu empêché l'exécution.

En transportant son trône à Byzance, Constantin le Grand, faisait perdre à la ville des Césars son importance politique alors que grandissait, autour de la chaire pontificale de saint Pierre, le pouvoir des papes par un exercice plus libre et plus extérieur de leur autorité. Après la division de l'Empire entre les fils de Théodore, les empereurs d'Occident comprennent si bien qu'au lieu de fixer à Rome le siège de leur gouvernement éphémère, ils choisissent d'autres résidences, Milan, Trèves, Ravenne sont leurs villes de prédilection. C'est à Ravenne même que se trouvait Valentinien III quand il apprit l'approche du fléau de Dieu, et la nouvelle des effrayants désastres dont une grande partie de son empire venait d'être le théâtre.

Le gouvernement impérial, avouant son impuissance abdique aussitôt ; l'empereur quitte Ravenne, et se réfugie à Rome, auprès du Pape. A sa suite le sénat et le peuple imploraient l'assistance du chef de l'Eglise ; d'un commun accord, la souveraineté temporelle tombait d'elle-même des mains des Césars pour passer tranquillement au pape, seule défense efficace des peuples dans ces horribles calamités. Le pape alors, c'était saint Léon que l'histoire a justement surnommé le GRAND.

Avant son élévation au trône pontifical, il avait déjà comme archidiacre pris part sous plusieurs papes aux grandes affaires de l'Eglise, donné des preuves d'une haute sagesse et laissé pressentir les grandes choses auxquelles il allait être mêlé.

Envoyé dans les Gaules avec une mission spéciale à cet effet, il était parvenu à reconcilier des généraux romains qui n'avaient plus assez de patriotisme et de dévouement pour oublier leurs rivalités particulières en présence de l'ennemi commun.

Elu successeur de Sixte III en 440 par les suffrages unanimes du clergé et du peuple il fut l'ornement et le soutien de l'Eglise par son savoir, sa fermeté et ses vertus. En lui, la puissance pontificale, qui ne s'exerçait naguère que dans l'obscurité et le secret sur un troupeau dispersé, brille elle-même dans son éclat et sa majesté.

Dans la lutte qu'il dut soutenir contre le schisme, l'hérésie et la corruption des mœurs, pour maintenir la pureté, la foi et la vigueur de la discipline ; pour la tenue des conciles, l'action efficace de ses nonces, l'exécution exacte et fidèle de ses ordonnances, il donne aux évêques une direction commune et précise, encourage fortement toute une phalange d'écrivains courageux et savants qui se lèvent de toute part pour combattre l'erreur, expose lui-même avec autorité la doctrine catho-

que dans des lettres et des discours restés célèbres, et ne craint pas de rappeler aux empereurs eux-mêmes leurs devoirs envers l'Eglise qu'ils doivent aider aussi. Pendant que l'Empire entre dans les convulsions de l'agonie, l'Eglise, grâce à son Pontife, était ferme et unie. Tout le reste est inévitablement marqué du sceau fatal de la décadence, tout meurt et succombe, l'Eglise seule semble concentrer en elle les sources de la vie, et le pape son chef exerce en réalité sur Rome et sur le monde romain une tutelle souveraine, et c'est lui, lui seul qui va sauver la civilisation des périls de la barbarie, et les peuples réfugiés autour du trône pontifical commencent à s'apercevoir que de tels défenseurs leur sont plus utiles que les machines de guerre et toute la garde militaire de leurs empereurs.

Prié et supplié par les citoyens romains, par le sénat, et par l'empereur Valentinien lui-même, Léon accepta la dangereuse mission de se présenter devant le fléau de Dieu, l'effrayant Attila qui se prépare à saccager Rome et à l'anéantir. Il s'agissait non seulement de cette ville, mais de l'Italie, de l'empire et de la chrétienté tout entière. Le Pape ne pouvait hésiter. Accompagné de deux personnages consulaires, il se met en route pour aller à la rencontre du farouche envahisseur. Léon, vénérable par son âge, sa position, sa sainteté, appuyé seulement sur son bâton pontifical, mais en réalité animé d'une puissance invisible, parut avec une assurance digne et majestueuse devant celui que les rois eux-mêmes n'envisageaient qu'en tremblant. L'entrevue fut secrète et l'histoire en ignore les détails. Il n'entrait ni dans le génie, ni dans le devoir de Léon de nous raconter sa victoire, ni dans le goût de ses compagnons de nous avouer leur impuissance. Le résultat seul de la courageuse démarche du pontife nous est connue.

Attila, venu pour fondre sur Rome après avoir marché de victoire en victoire, n'ayant qu'à se présenter pour voir les portes s'ouvrir et les murs tomber d'eux-mêmes, est arrêté, pour la quatrième fois par un représentant du Dieu des chrétiens, et forcé de se retirer.

Suivant une tradition, les barbares, irrités contre leur chef, et faisant la paix avec une répugnance visible, disaient avec mépris : la férocité d'Attila s'est laissée dompter par deux bêtes féroces, un loup dans les Gaules, un lion en Italie.

Attila lui-même aurait dit à ses soldats : ce n'est point la personne de celui qui est venu me trouver qui m'a inspiré une crainte si respectueuse, mais j'ai vu auprès de ce pontife, un autre personnage d'une figure beaucoup plus auguste, vénérable par ses cheveux blancs ; qui se tenait debout en habits sacerdotaux, une épée nue à la main, me menaçant avec un air et un geste terribles, si je n'exécutais pas fidèlement tout ce qui m'était demandé par l'envoyé.

Ceci est une légende, dit Ozanam, en apparence sans autorité, et qui cependant à traversé les siècles, et ceux qui visitent le Vatican peuvent la voir acceptée par l'histoire et consacrée par le pinceau de Raphaël dans une des chambres du palais apostolique. Quoiqu'il en soit, Léon rentre à Rome aux acclamations de la ville, ordonne aux fidèles de rendre de solennelles actions de grâces au Dieu vainqueur des armées par la douceur de son Pontife, et comme mémorial de la délivrance et de la reconnaissance de Rome, il fit descendre de son piédestal l'antique statue de Jupiter Capitolin, pour en fondre le bronze et en faire la statue de saint Pierre qui fut placée et qui existe encore dans la basilique Vaticane.

C'était bien exprimer l'abaissement de la puissance de

Rome guerrière, pour faire place au pouvoir de la Rome spirituelle, dont l'empire repose sur les croyances et l'adhésion des cœurs.

Quant à Attila, fidèle à sa parole, il se retira avec ses troupes et mourait bientôt après des suites d'une orgie. Son corps, enfermé dans un triple cercueil d'or, d'argent et de fer fut déposé la nuit dans le sein de la terre, et pour que le secret de la sépulture fut à jamais gardé, on égorga tous ceux qui avaient travaillé à creuser la fosse. L'empire des Huns disparut avec son chef.

Trois ans s'étaient à peine écoulés que Genséric, ami d'Attila qu'il avait aidé de toutes manières, se présentait avec ses alliés les Alains et les Maures, aux portes de Rome. Appelé par la trahison de l'impératrice Eudoxie, il venait de l'Afrique où il s'était livré à tous les instincts de sa cruauté. Barbare sans pitié, Arien de religion, il s'était montré persécuteur acharné des catholiques ; avait vendu les patriciens à l'encan, mis à la torture un grand nombre de citoyens dont il convoitait les richesses, et fait une multitude de martyrs. Se donnant le titre de monarque des terres et des mers, il avait juré d'anéantir deux choses : le nom romain et celui de catholique. Instrument inconscient entre les mains de Dieu, il ordonnait à son pilote de tourner sa barque vers ceux que le ciel voulait châtier. Rome éperdue ne songe même pas à se défendre. L'Empereur, le sénat, les fonctionnaires publics cherchent leur salut dans une fuite honteuse, le peuple indigné massacre l'empereur Maxime et son enfant au moment où ils s'échappent, le désordre s'unit à la terreur pour enlever aux habitants de la ville tout courage et tout espoir, le Pape Léon seul s'occupe encore une fois de sauver Rome et l'empire. De lui-même il sort de la ville et va au-devant de Genséric. Il ne put l'empêcher de pénétrer dans la capitale, il obtint cepen-

dant qu'on épargnerait les édifices et les habitants de cette malheureuse cité, et que le vainqueur se contenterait de la dépouiller. Il n'y eut donc pas de carnage ni d'incendie, mais durant l'espace de quatorze jours tout fut livré au pillage le plus complet. Les églises, les temples, les palais, les maisons particulières, furent dépouillés de tout ce qui pouvait tenter la cupidité des barbares. Bien plus, soixante mille captifs furent conduits à Carthage, l'imprudente et vindicative Eudoxie elle-même fut amenée avec ses deux filles ; ces otages étant retenus pour être remis ensuite sur le paiement d'une rançon exorbitante. Le passage des vandales laissa derrière lui les traces d'une épouvantable désolation, cependant si l'on songe que la vie et l'honneur des Romains furent épargnés, et que tous les monuments restèrent debouts et intacts, on comprend que l'intervention du Pontife saint Léon accomplit alors un miracle plus grand que celui qui avait préservé la ville de l'entrée même d'Attila. Contenir pendant quatorze jours une armée innombrable de féroces ennemis, sans qu'une goutte de sang fut versée, sans que l'incendie consumât un seul édifice, était une œuvre plus difficile que de persuader un seul homme et lui en imposer par la douceur et l'éloquence du langage.

Sauveur pour la deuxième fois de Rome qui, sans lui fût restée un amas de ruines, Léon, après le départ des pirates et de leur roi, s'occupa activement de réparer les désastres matériels accumulés par l'invasion, et de soutenir le courage des habitants réduits à la dernière misère.

Cinq ans après, en 461, le pape saint Léon était enlevé à l'amour reconnaissant de son peuple, emportant les regrets de toute l'Eglise, et laissant le souvenir d'un règne fertile et glorieux, pendant des temps pleins de

calamités. Outre, il avait fait bannir de Rome, les Manichéens opiniâtres, combattu avec succès le Pelagianisme et le Priscillianisme en Occident. Les brigandages d'Ephèse, pour les évêques d'Orient, les patriarches d'Alexandrie, de Jérusalem et d'Antioche à leur tête, avaient trahi la foi pour appuyer Eutyches. Un empereur abusé, ayant déclaré loi de l'empire, cette prévarication consommée, Léon, faisant prévaloir même en Orient, et reconnaître par des édits impériaux les droits et les prérogatives de la suprématie universelle du Pontife Romain, cassa les actes de ce conciliabule, et fit tenir, à Chalcédoine un concile général, dans lequel la doctrine catholique sur l'incarnation fut admirablement exposée par ses légats et solennellement approuvée par les évêques. Par sa parole Léon avait réveillé l'univers, les empereurs eux-mêmes, relevé les pontifes de leur chute, et raffermi ces colonnes ébranlées de l'Eglise et du monde.

L'empire ne devait pas survivre longtemps à celui qui avait tant contribué à retarder sa chute.

Quinze ans plus tard, Odoacre, révolté contre l'empereur qui refusait de payer ses services, et devenu chef des Hérules, se rendait maître de l'Italie. Les Hérules étaient de nouveaux barbares qui venaient des rivages de la mer Noire. Odoacre avait un jour, au cours d'une incursion, rencontré un solitaire, saint Séverin qui lui avait adressé ces paroles prophétiques : « Entre, mon fils, dans cette Italie qui s'ouvre sous tes pas. Tu es maintenant couvert d'une peau de mouton, bientôt tu distribueras à tes compagnons les dépouilles du monde. »

Cet oracle s'accomplit à la lettre. Odoacre s'empara de Rome en 476, et en éteignit jusqu'au nom dans l'Occident en prenant simplement le titre de roi d'Italie, qu'il jugea peut-être plus glorieux que celui d'empereur.

En montant sur le trône il en fit descendre *Romulus Augustule*, ou petit auguste, ainsi nommé à cause de sa grande jeunesse ; incapable de cruauté envers cet enfant dont les pleurs l'émurent et dont la beauté le captivait, il lui laissa la vie, lui assigna même une pension et l'envoya vivre avec ses parents au fond de la Campanie. Rome païenne et guerrière tombait avec lui ; 1228 ans après sa fondation par Romulus, 507 ans après la bataille d'Actium qui avait établi la Monarchie d'Auguste. Etrange coïncidence, ou plutôt amère dérision que ces deux noms réunis dans le faible enfant, le dernier des empereurs, qui va en pleurant traîner en exil la pourpre dont il vient d'être revêtu.

Mais, à côté de ce trône qui croule sous le poids de la justice divine, plus encore que sous les coups des barbares, s'élève une chaire capable d'abriter et de protéger ceux qu'aurait laissés sans refuge l'immensité d'une telle ruine. Rome chrétienne restait, vivante, forte et glorieuse. L'Eglise contre laquelle l'empire avait lutté se tenait debout sur ses ruines, pour consoler les vaincus et civiliser les vainqueurs ; et l'autorité pontificale, s'exerçant au milieu de cette confusion pour le plus grand bien des peuples, loin de s'affaiblir et de dégénérer comme tout le reste, se fortifie de toute l'estime qu'elle inspire, de tout le respect qu'elle commande, de toute la reconnaissance qu'elle impose.

A la fin du cinquième siècle l'Occident se trouve ainsi partagé sous le rapport politique : les Anglo-Saxons dans la Grande Bretagne, les Francs, les Bourguignons, les Visigoths dans les Gaules, les Suèves et les Alains en Espagne, les Vandales en Afrique et les Hérules en Italie, et nous verrons dans nos études subséquentes quelle fut l'action civilisatrice de l'Eglise sur ces différents peuples.

Remarquons, en terminant, que le cinquième siècle, si effrayant par les grandes catastrophes que nous avons indiquées, fut cependant l'un des plus importants par le développement et le progrès des travaux de l'intelligence. Il y a lieu de s'étonner que le siècle d'Alaric, d'Attila, de Genseric, et d'Odoacre soit en même temps celui de saint Chrysostôme, de saint Athanase, saint Augustin, saint Jérôme, et d'une foule d'autres personnages saints, savants et influents ; et ce qu'il y a de plus remarquable c'est l'unité parfaite qui règne entre ces grands esprits, en ces temps de disputes soulevées par l'hérésie sous toutes ses formes, unité qui a son centre, son appui et son explication dans l'autorité exercée par les Pontifes, fermes soutiens et infatigables défenseurs de l'Eglise.

L'ELECTION DE LEON XIII

DIMANCHE, le 20 du mois courant, l'Eglise célébrera le vingtième anniversaire de l'élection de notre illustre et bien-aimé Pontife Léon XIII. A cette occasion, nous ne saurions mieux faire que de transcrire, du beau livre de Mgr Tserclaës, *l'Histoire de Léon XIII*, le récit complet de ce qui s'est passé à Rome à cette date mémorable du 20 février 1878.

Trois jours après la mort de Pie IX, le 10 février, commencèrent les travaux qui devaient s'exécuter au Vatican pour le logement des cardinaux et la tenue du conclave. On le sait, pendant toute la durée du conclave, les cardinaux vivent sequestrés : toute possibilité de relations avec le dehors leur est enlevée. Les portes sont absolument closes : il ne reste, pour les communi-

cations ordinaires, qu'une fenêtre munie d'une tour placée sous la surveillance d'une commission de prélats. Chaque cardinal reçoit pour son usage personnel trois petites cellules : il s'y établit avec son secrétaire et un domestique.

Il fut décidé que les réunions du conclave auraient lieu dans la vaste chapelle Sixtine. Des deux côtés du chœur, on dressa des sièges surmontés de baldaquins, violets pour les cardinaux nommés par Pie IX, verts pour les quatre cardinaux survivants de la création de Grégoire XVI. Devant les sièges sont des tables avec ce qu'il faut pour écrire. Dans l'espace resté libre, au milieu, d'autres tables recouvertes de drap violet, pour les secrétaires et la remise des bulletins de vote qui sont déposés dans un calice. Détail caractéristique : au fond de la salle est disposé un réchaud, communiquant par une cheminée avec le dehors. C'est là qu'on brûle les bulletins, lorsque le scrutin n'a pas été décisif, et la fumée qui s'échappe de la cheminée, la *sfumata*, indique aux nombreux curieux rassemblés sur la place Saint-Pierre que l'élection n'est pas encore faite.

Qu'on se figure maintenant l'immense voûte de la chapelle Sixtine et la colossale fresque du jugement dernier de Michel-Ange surmontant l'autel placé au fond du chœur, et l'on aura une idée du lieu où s'est passé ce grand fait historique : l'élection de Léon XIII. Certes ce devait être un spectacle unique au monde que la réunion du sénat de la sainte Eglise dans un pareil lieu ; et la majesté du sénat romain aurait pâli à côté de celle du Sacré-Collège, assemblé dans la chapelle Sixtine pour l'élection du vicaire de JÉSUS-CHRIST.

Les travaux nécessaires pour l'aménagement du Vatican occupèrent 500 ouvriers sous la direction des architectes Vespignani et Martinucci, et furent terminés

avant l'expiration des dix jours qui suivirent la mort du Pontife, laps de temps au bout duquel le conclave commence de plein droit, quand bien même tous les cardinaux étrangers ne seraient pas encore arrivés.

Conformément à cette prescription, le lundi 18 février, vers quatre heures de l'après-midi, les cardinaux se rassemblèrent et entrèrent au conclave en passant entre une double haie de gardes nobles. Les cardinaux qui en présence du pape ne laissent pas apercevoir la croix pastorale, la portaient ostensiblement comme signe de leur suprême juridiction. Le cardinal Camerlingue marchait le dernier, précédé de quatre gardes Suisses.

Peu d'instant après, les cardinaux réunis dans la chapelle Pauline, appelaient les lumières du saint Esprit sur leurs opérations par le chant du *Veni Creator*, puis toutes les personnes étrangères ayant été congédiées, la porte extérieure fut fermée, et les clefs en furent remises au prince Chigi, maréchal perpétuel du conclave.

M. Casoli (1) rapporte ici un singulier incident qu'il dit tenir du conclaviste du cardinal Pecci, le chanoine Faschi, aujourd'hui archevêque de Pérouse. Au moment de s'enfermer au conclave, le cardinal reçut une lettre portant le timbre de Naples dans laquelle un certain avocat Pecorari écrivait qu'il avait souvent eu des pressentiments, toujours vérifiés, à propos d'événements de famille, et qu'en ce moment un avertissement intérieur de ce genre lui faisait prévoir l'élection de l'évêque de Pérouse. Il demandait la bénédiction au futur pape pour le cas où son pressentiment se réaliserait.

Voici rangés par nationalité, les noms des cardinaux présents au conclave : quarante Italiens, les cardinaux Amat, di Pietro, Sacconi, Guidi, Bilio, Morichini, Pecci,

(1) *Cronistoria della vita e pontificato di Leone XIII.*

Asquini, Carafa di Traetto, Antonucci, Panebianco, de Luca, Bonaparte, Ferrieri, Berardi, Monaco la Valetta, Chigi, Franchi, Oreglia di St-Stephano, Martinelli, Antici-Mattei, Gianelli, Simeoni, Bartolini, d'Avanzo, Apuzzo di Canossa, Serafini, Parocchi, Moretti, Mertel. Caterini, Consolini, Borroméo, Randi, Pacca, Mina, Sbaretta, Pellegrini ; sept appartenant à l'Allemagne ou à l'Autriche : les cardinaux de Schwarzenberg, de Hohenlohe, Simor, Ledochowski, Franzelin, Miholovitz, Kutschker ; sept Français : les cardinaux Donnet, Regnier, Pitra, de Bonnechose, Guibert, Caverot, de Falloux du Coudray ; quatre Espagnols, les cardinaux Moreno, Benavides, Garcia Gil, Paya y Rico ; deux Anglais, les cardinaux Manning et Howard ; un Belge, le cardinal Deschamps ; un Portugais, le cardinal Moraes Cardoso.

Le cardinal Brossais St-Marc, archevêque de Reims, et le cardinal Cullen, archevêque de Dublin, n'avaient pu quitter leur diocèse pour cause d'infirmité. Le cardinal MacCloskey, archevêque de New-York n'arriva à Rome qu'après l'élection.

Chaque journée du conclave commence par la messe du saint Esprit qui se chante à dix heures et est suivie du premier scrutin. Si celui-ci ne termine pas l'élection, un second scrutin a lieu dans l'après-midi vers quatre heures. Les deux tiers des voix sont requis pour la validité de l'élection.

Un des premiers actes des cardinaux assemblés fut de renouveler toutes les protestations de Pie IX contre l'occupation des Etats de l'Eglise, et contre les lois et décrets hostiles à la religion et au saint Siège. Cette protestation, datée du 19 février, fut adressée, sous la signature des trois cardinaux chefs d'ordres, à tout le corps diplomatique accrédité auprès du saint Siège.

Les Romains disent que le premier scrutin du conclave est employé à faire *des politesses*, et qu'il n'est jamais définitif. Il est certain qu'on y constate généralement une assez grande dispersion des voix, ce qui est d'ailleurs naturel. Néanmoins, au scrutin du mardi 19, le cardinal Pecci recueillit vingt-trois voix, le plus favorisé des autres candidats n'en obtenant que sept. Dès le début du conclave, on pouvait donc prévoir l'élection de Léon XIII.

Il ne sera peut-être pas inutile de faire remarquer qu'aucune des puissances catholiques, quoiqu'en aient dit les journaux, ne fit usage du *veto* qui leur était autrefois reconnu en fait, bien qu'il fût nul en droit. Peut-être comprirent-elles que cette intervention ne pouvait convenir à des gouvernements qui n'ont plus guère de catholique que le nom.

Au second scrutin du même jour, le cardinal Pecci réunissait trente-huit voix, et le lendemain, mercredi 20 février au matin, quarante-quatre voix, sur soixante et un votants, se prononçaient pour son élévation au trône pontifical. Le conclave avait terminé sa mission : plus des deux tiers des voix étaient acquises à Léon XIII.

Quelles étaient les impressions du cardinal Pecci en voyant tout d'abord tant de voix sur son nom, se port ce nombre s'augmenter au second tour de scrutin, et finalement s'élever dès le troisième à la majorité requise ! Evidemment le doigt de Dieu se montrait dans une élection dont la rapidité allait déconcerter les calculs des ennemis de l'Eglise. Cette action de l'Esprit-Saint, évidente pour tous, ne l'était pas pour l'humilité du cardinal Pecci. Il s'efforça, dès le principe, de faire valoir les raisons qui devaient, d'après lui, s'opposer à son élection, notamment sa faible santé qui, disait-il, rendrait au bout d'un bien peu de temps un nouveau

conclave nécessaire. Après le second scrutin, son angoisse augmenta, et allant trouver l'un de ses vénérables collègues dont il connaissait l'influence sur le Sacré-Collège : « Je ne puis plus me contenir, dit-il, j'éprouve le besoin de parler au Sacré-Collège : je crains qu'on ne commette une erreur.

On me croit un savant, un sage, et je ne le suis pas : on suppose que j'ai les qualités nécessaires pour être pape, et je ne les ai pas : voilà ce que je voudrais dire aux cardinaux. » Son interlocuteur lui répondit : « Ce n'est pas à vous qu'il appartient de juger de votre science, mais à nous. Quant à vos qualités pour être pape, Dieu les connaît, laissez-le faire. » Cette conversation est rapportée par le cardinal de Bonnechose. Le cardinal Donnet, qui était assis au conclave à côté du cardinal Pecci, assure de son côté que ce dernier, en entendant sortir son nom de l'urne avec une fréquence de plus en plus grande, se mit à pleurer à chaudes larmes, tandis que sa main tremblante laissait échapper la plume qu'elle tenait. Le cardinal Donnet la ramassa, et la lui remit en disant : « Courage, il ne s'agit pas de vous ici. Il est question de l'Eglise et de l'avenir du monde. » Pour toute réponse, le futur pape leva les yeux au ciel, comme pour implorer l'assistance divine ! Enfin le cardinal Dechamps déclare qu'en entendant le résultat de l'élection, le cardinal Pecci devint extrêmement pâle ; et que, le lendemain, Léon XIII lui arracha des larmes en lui dépeignant, avec les termes les plus humbles, l'insuffisance de la faiblesse humaine en présence de la lourde charge du pontificat.

Quels que furent les sentiments du nouvel élu choisi par le Seigneur pour régir son peuple, il lui fut impossible de ne pas se soumettre à la voix de Celui qui, par l'organe des princes de l'Eglise romaine, l'appelait à

l'immense honneur et au pesant fardeau de la tiare. A peine l'élection eut-elle été proclamée, que les baldaquins surmontant les divers trônes cardinales furent abaissés, sauf celui du cardinal Pecci, et les trois cardinaux chefs d'œuvres, s'approchant du nouvel élu, lui adressèrent la question du rite : *Acceptas ne electionem tuam in summum Pontificem ?* Acceptez-vous votre élection comme Souverain-Pontife ? » Le camerlingue, d'une voix émue, mais claire, répondit qu'il se sentait indigné d'une telle élévation, mais qu'en présence de l'accord du Sacré-Collège, il se soumettait à la volonté du Seigneur. Le cardinal-doyen lui demanda ensuite : *Quomodo vis vocari ?* Comment voulez-vous vous appeler ? Le nouveau pape déclara choisir le nom de Léon XIII.

Le souvenir du pape Léon XII envers lequel Joachim Pecci professa toujours une vive admiration, ne fut pas étranger au choix de ce nom de Léon qui, déjà glorieux dans les fastes du siège apostolique, allait y briller de nouveau du plus vif éclat.

Dès la veille du conclave on avait, suivant l'usage, déposé dans la sacristie de la chapelle Sixtine, les habits pontificaux en trois différentes grandeurs, afin que, quel que fût le pape élu, il pût se revêtir immédiatement des insignes de sa suprême dignité.

Léon XIII alla donc prendre les habits pontificaux, passa à son doigt l'anneau du pêcheur, et s'étant assis à l'autel sur la *sedia gestatoria*, il reçut l'hommage des cardinaux qui, une heure auparavant ses égaux, venaient maintenant se prosterner humblement à ses pieds pour recevoir sa bénédiction et vénérer en lui le vicaire de Jésus-Christ. Spectacle touchant et sublime où apparaît d'une façon sensible l'esprit surnaturel qui dirige l'Eglise et fait revivre Pierre dans ses successeurs ?

Mais l'heureux événement ne devait pas plus longtemps demeurer enfermé au sein du cénacle qui en avait été le témoin et l'auteur. Le privilège d'annoncer au monde l'élection du pape appartient au premier cardinal-diacre. Malgré son grand âge et ses infirmités, le cardinal Caterini ne voulut laisser à personne cet honneur et cette joie. Il se rendit donc à la *loggia* ou galerie ouverte qui du haut du portique de saint Pierre donne sur la place du Vatican, et de là il répandit sur la ville et le monde la grande nouvelle, au moyen de la formule usitée : *Annuntio vobis gaudium magnum. Habemus Papam Eminentissimum et Reverendissimum Dominum Joachim Pecci qui sibi nomen imposuit Leonis XIII.* Je vous annonce une grande joie. Nous avons pour pape l'Eminentissime et Révérendissime Seigneur Joachim Pecci, qui a pris le nom de Léon XIII. » En même temps, toujours suivant le rite prescrit, on lâchait du haut de la *loggia* une feuille de papier portant ces mêmes paroles. La feuille s'abattit en tournoyant vers la place pendant que des centaines de mains s'élevaient pour la saisir.

Au même moment les cloches énormes de Saint-Pierre s'ébranlaient, et remplissant l'air de leurs gigantesques volées, allaient éveiller dans tous les cœurs un grand désir de connaître le nouveau Pontife. En un instant Rome fut en mouvement. De tous les points de la ville s'établissaient de larges courants de voitures et de piétons qui tous confluaient vers la place de Saint-Pierre. L'allégresse était sur toutes les figures : on se répétait les noms de Pecci et de Léon XIII, et il semblait qu'un commun sentiment de joie se fût emparé non seulement des fidèles, mais encore des indifférents et de ceux même qui nourrissaient des sentiments hostiles à l'Eglise.

Bientôt l'immense place de Saint-Pierre fut couverte d'une foule innombrable, avide de recevoir la première

bénédictio du Saint-Père. Comme on le sait, c'est de la *loggia* de Saint-Pierre que les papes avaient coutume de donner la bénédiction *urbi et orbi* avant la prise de Rome par les Piémontais. Qu'allait faire le nouveau Pape dans ce jour unique de son élection ? Voilà ce que l'on se demandait dans la foule. Donnerait-il la bénédiction dans l'intérieur de l'église, ou bien apparaîtrait-il à la galerie du portique ! La question n'était pas sans importance. Si cette dernière hypothèse se fût réalisée, il n'aurait pas manqué de gens pour y voir le symptôme d'un rapprochement de Léon XIII avec le nouvel ordre de choses. Les mieux avisés, et c'était le plus grand nombre, se portèrent donc dans l'intérieur de la basilique. Celui qui écrit ces lignes était là, et le spectacle qu'il lui fut donné de voir ne sortira jamais de sa mémoire.

Au-dessus de la porte principale de Saint-Pierre, à mi-chemin en quelque sorte, entre le ciel et la terre, s'ouvre une vaste baie entourée d'ornements sobres, et donnant sur un balcon de grand style. C'est dans ce cadre admirable qu'allait apparaître Léon XIII ; c'est de là qu'il allait répandre sur le monde sa première bénédiction papale ; c'est vers cette espèce de porte du ciel que se fixaient tous les regards.

Soudain un mouvement de houle se produit dans l'assistance. Un maître de cérémonie, portant la croix pontificale, s'avance dans la baie. Une riche draperie rouge est jetée sur la balustrade : le Pape va venir.

Le balcon reste vide encore un instant. Enfin voici le Pape ! Il est là, dans ses blancs vêtements, seul, dominant la foule, la taille droite, la figure fine et pâle, plus semblable à un envoyé du ciel qu'à un homme. Derrière lui apparaissent vaguement les cardinaux et les prélats, groupés dans la salle adjacente.

A la vue du pape, la foule laisse éclater son enthousiasme.

siasme ; mais Léon XIII, par un geste de la main, s'efforce de faire régner le silence, et bientôt on entend sa voix claire et forte prononcer le verset : *Adjutorium nostrum in nomine Domini.*

Tout le monde est à genoux, et des lèvres du Pontife, les paroles de la bénédiction descendent sur une forêt de têtes inclinées. A peine la voix du Pape a-t-elle cessé de retentir que la foule, incapable de retenir plus longtemps son émotion, se lève comme un seul homme. D'ardentes acclamations montent et se répercutent sous les voûtes de la basilique. La scène est indescriptible. Tous les yeux sont fixés vers Léon XIII, toutes les mains se tendent vers lui : on agite les mouchoirs, on pleure, un frisson de joie et d'amour fait frémir à l'unisson toute cette multitude qui acclame en Léon XIII son Pasteur, son Père et son Roi.

ETUDE SUR L'ORDO PROVINCIAL

de Montréal pour 1898 (5)

(Suite)

II.— Explication du décret concernant les fêtes primaires

LES deux décrets précédents qui sanctionnent la distinction des fêtes primaires et secondaires, et nous en présentent la liste officielle, n'avaient été tracés que dans leurs grandes lignes ; ils ont été complétés et développés par les décisions suivantes qui regardent les *fêtes semi-doubles*, les *octaves* et les *offices votifs*.

(5) Voir le numéro précédent, (1 février 1898) pp. 110-116.

1o Fêtes semi-doubles

D'après le décret suivant les fêtes semi-doubles, qui n'étaient mentionnées ni dans le décret ni dans le catalogue, sont aussi comprises dans le décret des fêtes primaires et secondaires, et soumises aux mêmes règles que les fêtes du rite double.

DECRETUM GENERALE

Evulgato Generali Decreto super primariis et secundariis festis, et eorundem catalogo, dubium excitatum fuit in Sacrorum Rituum Congregatione, an praecedentia festis primariis super secundariis tributa afficiat solum Duplicia primae et secundae classis et Duplicia majora, an etiam Duplicia minora et Semiduplicia ? Itaque in Ordinariis Comitibus subsignata die ad Vaticanum habitis, subscriptus Cardinalis eidem Sacrae Congregationi Praefectus sequens proposuit Dubium :

An distinctio inter primaria et secundaria festa, vi decreti generalis diei 2 Julii 1893, sola respiciat Duplicia primae et secundae classis, ac Duplicia majora ; vel etiam Duplicia minora ac Semiduplicia, tam in occursu, quam in concursu, et in repositione ?

Et Sacra Congregatio, omnibus mature perpensis, respondendum censuit :

Negative ad primam partem ; affirmative ad secundam : ac decreta quaecumque particularia in contrarium facientia per illud generale superius memoratum uti revocata ac nullius roboris habenda esse.

Die 14 Augusti 1894.

CAJ. Card. ALOISI-MASELLA, S. R. C. Praef.

ALOISIUS TRIPEPI, Secret.

Voilà un premier point éclairci. La préférence à donner aux fêtes primaires dans l'occurrence et la concurrence (6) comprend les fêtes semi-doubles aussi bien que celles de rite supérieur.

2o Octave

Mais faut-il considérer comme primaires ou secondaires, les jours *infra octavam*, et le jour octave lui-même, *dies octava* ?

Voici comment la sacrée congrégation a répondu à ce doute.

DUBIA

Quidam Sacrarum Cæremoniarum Magistri, quibus Kalendaria particularia disponere commissum est, Sacram Rituum Congregationem pro insequentium Dubiorum resolutione humiliter rogarunt, nimirum :

I. An dies *infra Octavam Festi Primarii vel Secundarii* cedant *semiduplici* occurrenti ?

II. Utrum dies *Octava* sequatur rationem sui Festi primarii vel secundarii ?

Et Sacra Congregatio, referentæ subscripto Secretario, et audito voto Commissionis Liturgicæ, omnibus rite perpensis, rescribendum censuit :

Ad I. Dies *infra Octavam* quamcumque tanquam secundarios habendos esse, et cedere cuicumque *semiduplici* occurrenti.

Ad II. Affirmative, nempe : Diem *Octavam* esse primariam

(6) Il n'y a pas lieu de mentionner ici la *translation*, puisque les fêtes semi-doubles empêchées accidentellement sont ou simplifiées ou entièrement omises.

vel secundariam, prout Festum, ad quod illa pertinet, primum vel secundarium est.

Atque ita rescripsit.

Die 21 Februarii 1896.

CAJ. Card. ALOISIUS-MASELLA, S. R. C. Præf.

ALOISIUS TRIPEPI, Secret.

Cette décision ne mentionne que le cas d'occurrence, mais certainement elle s'étend également à la concurrence.

Il est donc acquis que tous les jours *infra octavam* sont secondaires et cèdent le pas dans la concurrence comme dans l'occurrence à une fête semi-double. Cette décision a pour but de conserver les fêtes semi-doubles qui tombent pendant les octaves de l'Ascension, de la Dédicace, l'Immaculée-Conception, etc., lesquelles se trouveraient simplifiées, si les jours *infra octavam* d'une fête d'une plus grande dignité personnelle, étaient primaires.

Cette même décision règle aussi que le jour octave est primaire ou secondaire comme la fête elle-même. En conséquence le jour octave d'une fête secondaire cèdera les vêpres en concurrence avec une fête primaire du rite double mineur ; au contraire une fête secondaire double mineur n'aura qu'une mémoire en concurrence avec le jour octave d'une fête primaire. Quand un jour octave est en concurrence avec un autre jour octave, les vêpres appartiennent aussi à celui dont la fête même est primaire, si l'autre fête du même rite est secondaire.

30 Offices votifs

Il restait enfin une dernière incertitude touchant les offices votifs. Comment régler les divers cas de concurrence d'un office votif avec une fête semi-double, avec l'office du dimanche, et avec un autre office votif ?

10 Il semble bien qu'il n'y avait pas à hésiter à donner les vêpres entières à une fête semi-double *primaire* en concurrence avec un office votif ; cette conclusion semble découler directement des décrets du 2 juillet 1893 et du 14 août 1894 (7). On a cependant posé la question à la congrégation des rites qui a accordé la préférence à la fête semi-double.

R. D. Alph. Mart. Larue, Episcopus Lingonensis, humiliter petit, ut Sacra Rituum Congregatio sequentia dubia enodare dignaretur, nimirum :

Utrum officia votiva concurrentia cum aliquo festo primario ejusdem ritus, et, vice versa, an festum primarium concurrentes cum officiis votivis, dimidient Vesperas ?

Et Sacra Congregatio exquisito voto alterius ex Apostolicarum Caeremoniarum Magistris, reque mature perpensa, respondendum censuit :

Totum de festo primario, cum commemoratione officii votivi.

Ita rescripsit, die 23 Augusti 1895.

CAJ. Card. ALOISIUS-MASELLA, S. R. C. Praef.

A. TRIPEPI, Secret.

20 Il n'était pas aussi évident s'il fallait préférer les fêtes semi-doubles *secondaires* aux offices votifs et leur donner les vêpres entières.

(7) Cités au numéro précédent, pag. 115 et 116.

Ce cas se présentait souvent dans la rédaction de l'ordo des PP. du Saint-Sacrement, qui font les premiers jeudis du mois un office du Saint Sacrement sous le rite double majeur. Voici la solution qu'ils obtinrent.

.....

II. Sacra Rituum Congregatio decreto 3 Aprilis 1884 benigne indulset Congregationi Sanctissimi Sacramenti, ut feria v. quae prima quolibet mense occurrit, recoli valeat sub ritu duplici majori Commemoratio solemnitas de Sanctissimo Eucharistiae Sacramento, dummodo in eam feriam non incidat festum aequalis vel potioris ritus seu dignitatis.

Quaeritur : 1o An haec Solemnitas Commemoratio habeat praecedentiam super festum secundarium ejusdem ritus, sed non ejusdem dignitatis, cujusmodi esset festum B. M. V., tam in concurrentia quam in concurrentia.

2o An ejusmodi solemnitas Commemorationis in concurrentia cum festo secundario ejusdem ritus et ejusdem dignitatis, Vesperae esse debeant de Sanctissimo Sacramento vel de sequenti ?

.....

Ad II. *Negative* ad primam quaestionem. Quoad alteram, totum de Festo cum commemoratione Officii votivi.

On ne doit pas douter que cette décision s'applique également à la concurrence d'un office votif du rite *semi-double* avec un office *secondaire* de même rite, là où il s'en rencontre.

3o L'office votif de l'Immaculée-Conception est souvent en concurrence avec l'office *semi-double* du dimanche. On voit par la décision suivante que le décret

touchant les fêtes primaires laisse en vigueur la rubrique générale qui n'accorde au dimanche que la seconde moitié des vêpres *a capitulo* (8), aussi bien que celle qui n'accorde qu'une mémoire au semi-double en concurrence avec les 2es vêpres du dimanche (9).

GENEVEN

Rmus Dmus Josephus A. Broquet, Vicarius generalis Dioceseos Geneven., a Sacra Rituum Congregatione humiliter postulavit sequentis Dubii solutionem, nimirum :

Utrum concurrentibus secundis Vesperis Officii votivi de B. Maria V. Immaculata cum primis Vesperis Dominicae sequentis, Vesperae fieri debeant a capitulo de Dominica, vel potius recitandi sint psalmi de sabbato ?

Et Sacra eadem Congregatio exquisito voto alterius ex Apostolicarum Caeremoniarum Magistris, atque re perpensa, rescribendum censuit :

- *Affirmative ad primam partem ; negative ad secundam.*

Atque ita rescripsit.

Die 3 Septembris 1895.

40 Enfin lorsque deux offices votifs sont en concurrence doit-on tenir compte de la dignité personnelle comme on le fait en présence de deux offices de saints secondaires ? Cette incertitude est enlevée par le décret suivant :

(8) *Semiduplici festo concurrente cum... Dominica... a capitulo fit de sequenti, et commemoratio praecedentis... —Die infra Octavam concurrente cum sequenti Dominica... a capitulo fit de sequenti cum commemoratione octavae... (Rubricae generales Breviarii, t. XI. De concurrentia officii, n. 4 et 6).*

(9) *Dominica concurrente cum sequenti festo semiduplici et cum die infra Octavam... omnia de Dominica cum commemoratione sequentis. (Rubricae generales Breviarii, t. XI, n. 5.)*

URBIS

Nonnulli calendariorum redactores a Sacra Rituum Congregatione sequentium dubiorum resolutionem supplicibus votis efflagitarunt, nimirum :

I. An officiis votivis inter se concurrentibus, vesperae dividi semper debeant juxta peculiarem rubricam, vel considerari potius debeat ratio dignitatis juxta decretum *Evulgato*, die 14 Augusti 1894 ?

II. An privilegium, quod Rubricæ Generales Breviarii tribuunt Octavis festorum Domini et Deiparæ, ut nempe illæ cedant tantum in concursu duplicibus secundæ classis, istæ vero solis duplicibus majoribus, intelligendum sit de solis Octavis ad festa primaria pertinentibus, an de Octavis quibuscumque ?

III. Dies octavi festorum primariorum Archangelorum. S. Joannis Baptistæ, S. Joseph, et SS. Apostolorum, suntne judicandi digniores in ordine ad prælationem, in concursu cum aliis duplicibus minoribus ?

Et Sacra eadem Congregatio, referente infrascripto Secretario, exquisita sententia Commissionis Liturgicæ, omnibusque maturo examine perpensis, rescribendum censuit :

Ad I. et II. *Affirmative quoad primam partem, negative quoad secundam.*

Ad III. *Affirmative.*

Atque ita rescripsit.

Die 22 Maii 1896.

CAJ. Card. ALOISIUS-MASELLA, S. R. C. Prief.

ALOISIUS TRIPEPI, Secret.

Ainsi les offices votifs en concurrence entre eux, partagent les vêpres *a capitulo*, quelle que soit la dignité respective de leur objet, v. g. saint Joseph et le Saint Sacrement (10).

La deuxième et la troisième réponse de cette décision complètent le décret du 21 février 1896 (11) sur le *dies octava*. Le privilège accordé par la rubrique générale (t. XI. *De concurrentia officii* n. 7), et confirmé par un grand nombre de décisions, d'après lequel on préfère le *dies octava* des octaves de Notre-Seigneur, à un double majeur, et le *dies octava* des octaves de la sainte Vierge à un double mineur, n'est conservé que pour les octaves des fêtes primaires. De plus ce même privilège des *dies octava* de la sainte Vierge est par ce décret étendu aux fêtes primaires des SS. Anges (12), de saint Jean-Baptiste, de saint Joseph, et des saints Apôtres.

J. S.

(A suivre.)

(10) On sait qu'il est décidé depuis le 24 novembre 1884 qu'aux secondes vêpres de l'office du Saint Sacrement le jeudi on ne fait pas mémoire de celui de la Passion qui doit être récité le lendemain. Mais c'est à cause de l'identité de mystère, la sainte Eucharistie étant le mémorial de la Passion de Notre-Seigneur, et non à cause de la dignité respective qui est la même.

(11) Donné ici même, pag. 180.

(12) Le décret ne mentionne que les archanges, mais il est évident que la réponse s'applique également aux fêtes d'anges.

LETTRE PASTORALE
DE
L'ARCHEVEQUE DE PARIS
SUR L'EDUCATION

D'UNE Lettre Pastorale de Son Em. le Cardinal Richard, archevêque de Paris, prescrivant l'établissement du denier de l'Institut catholique dans les paroisses du diocèse, nous détachons les passages suivants :

Nul de vous n'ignore que la question des écoles est à l'heure présente la question débattue sous des formes diverses entre l'Eglise et les sectes anti-chrétiennes. C'est sur le terrain de l'enseignement primaire que la lutte attire davantage les regards. Depuis vingt ans, nos très chers frères, vous avez compris que la question des écoles sera toujours la question vitale pour un peuple. Vous n'avez reculé devant aucun sacrifice pour fonder et entretenir dans chacune de nos paroisses les écoles libres chrétiennes. Tout récemment encore, nous aimions à féliciter les pasteurs vénérés des paroisses de Paris d'agrandir les écoles déjà établies et même d'en établir de nouvelles.

Mais, si les écoles primaires attirent plus vite l'attention parce que nous les rencontrons pour ainsi dire à chaque pas, il ne faut pas oublier que la question de l'enseignement chrétien concerne aussi les établissements de l'instruction secondaire, et que le couronnement de l'œuvre scolaire est la fondation des Instituts de l'enseignement supérieur.

L'Eglise a toujours applaudi aux progrès de la science ; mais elle veille, et c'est la mission qu'elle a reçue de son Divin Fondateur, à ce que la science ne s'écarte pas de la vérité révélée par Dieu. Cette mission de l'Eglise est parfaitement définie dans le décret du concile du Vatican sur l'accord qui doit régner entre la foi et la raison : « Non seulement, disent les Pères du Concile, la foi et la raison ne peuvent jamais être en désaccord, mais elles se portent un mutuel secours. La raison démontre les fondements de la foi et, à l'aide de la lumière révélée, cultive la science des choses divines. La foi, à son tour, délivre et préserve la raison des erreurs et lui fournit une multitude de connaissances. C'est pourquoi l'Eglise, loin de s'opposer à la culture des arts et des sciences humaines, y vient en aide, et la développe en mille manières. Elle n'ignore ni ne dédaigne les avantages qui découlent des arts et des sciences pour la vie humaine ; elle sait que nos connaissances viennent de Dieu, que l'Écriture appelle le Dieu des sciences, et nous conduisent à Lui, avec le secours de sa grâce, quand elles sont traitées légitimement. L'Eglise n'interdit pas aux sciences de se servir des principes et de la méthode qui leur sont propres chacune dans sa sphère ; mais, en reconnaissant cette juste liberté, elle veille à ce que les sciences ne se mettent pas en opposition avec la divine doctrine en enseignant les erreurs contraires ; ou que sortant des limites qui leur sont propres, elles n'aient la prétention de pénétrer dans le domaine de la foi, et n'y jettent la confusion. (1) »

(1) Concilium Vaticanum. *Decretum Dei Filii.*

LE MONDE RELIGIEUX

Rome. — Cette année, « à titre extraordinaire, » comme le disait le programme de la séance, la fête des langues vient d'être reprise à la Propagande pour célébrer le double anniversaire du sacerdoce et du pontificat de Léon XIII.

Le chant de *Ecce sacerdos magnus* a salué, au début de la séance, l'admirable Pontife qui, depuis soixante ans, monte à l'autel et depuis vingt ans bientôt révolus remplit les fonctions de suprême hiérarque. D'autres chants, notamment un bel hymne à Léon XIII, ont été alternés avec les poésies les plus variées où chaque peuple, et dans sa propre langue, venait glorifier la bienfaisante action de la papauté. Les missionnaires qu'elle forme ici aux sources même de l'apostolat ont été les hérauts de cette glorification. Ils l'ont proclamée tour à tour en hébreu et en chaldéen, en syriaque et en arabe, et ainsi de suite jusqu'au chinois et au persan, au zoulou et au café, pour les langues de l'Asie et de l'Afrique ; et de même, pour celles de l'Europe, depuis le grec ancien et moderne, jusqu'au français et au slave, jusqu'au norvégien et au roumain.

Huit cardinaux, avec l'Eme Ledochowski, préfet de la Propagande, présidaient cette solennelle académie. On y remarquait aussi plusieurs évêques, des ambassadeurs et des ministres du corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège, de nombreux prélats et d'autres notabilités. Rien n'a manqué en un mot de ce qui pouvait rehausser cette fête des langues, brillante comme le pontificat qu'elle a célébré.

Grand-Duché de Luxembourg. — Le 8 décembre dernier la chambre luxembourgeoise a voté la nouvelle loi scolaire, qui rend à l'Eglise et au clergé le rôle naturel auquel ils ont droit dans l'enseignement et l'éducation de l'enfance et de la jeunesse.

Voici la teneur des deux articles principaux :

« 1o Outre la Bible le catéchisme fera partie de l'instruction primaire. L'instituteur donnera, quatre fois par semaine, les explications nécessaires et aura soin que les enfants apprennent par cœur les questions imposées.

2o Dans chaque commune, une commission de trois membres, dont le curé fera toujours partie de droit, exercera l'inspection des écoles et fera son rapport sur l'instruction religieuse. »

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages recommandés par la Revue

EN SOUSCRIPTION : LA SAINTE BIBLE POLYGLOTTE EN QUATRE LANGUES. — Contenant le Texte hébreu, Texte grec, Vulgate latine et Version française de M. l'abbé Glaire, approuvée par le Saint-Siège. Avec les différences de l'hébreu, des Septante et de la Vulgate ; des introductions, des notes, des cartes et des illustrations, par M. F. Vigouroux, P.S.S. professeur d'Écriture sainte à l'Institut catholique de Paris.

L'ouvrage formera 8 forts vol. grand in-8° raisin. — Prix net pour les souscripteurs, le vol. \$1.25.

La souscription close, le prix de chaque volume sera porté à \$1.75.

DEPUIS quelques années, les études bibliques commencent à reflourir parmi nous. Au moment où toutes les branches des sciences profanes font tant de progrès, le clergé comprend qu'il ne doit pas rester en arrière et qu'il est nécessaire pour lui de se livrer avec une ardeur nouvelle à l'étude des Saintes Lettres, à celle de l'hébreu et du grec scripturaire, comme à celle de notre Vulgate latine. Afin de le faire avec fruit, il faut avoir entre les mains les textes sacrés. Ces textes les catholiques de

France ne les ont point en dehors de la Vulgate, qui, malgré toute son importance, n'est pas suffisante pour les études critiques que réclament les besoins du temps.

C'est ce qui nous a inspiré le projet de publier, en un format commode et à un prix accessible à tous, une Polyglotte contenant les textes originaux, hébreu et grec, avec la version des Septante, la version latine et une version française pour la plus grande commodité de tous.

Nous répondrons ainsi aux désirs du grand Pape Léon XIII, qui a publié son Encyclique *Providentissimus*, afin de donner un nouvel essor aux études bibliques. Il y fait l'éloge des anciennes Polyglottes, "très propres, dit-il, à faciliter la détermination du véritable sens des Ecritures," *polyglottas Antverpiensem et Parisiensem, sinceræ investigandæ scientiæ peraptas*. Le Souverain Pontife recommande aussi l'usage des textes originaux. "Quant à l'ensemble, dit-il, les leçons de la Vulgate reproduisent fidèlement la pensée expressive dans l'hébreu et dans le grec ; toutefois si le latin offre quelque part un sens équivoque, une expression moins correcte, il sera utile, selon le conseil de saint Augustin, de recourir à la langue originale." Léon XIII complète cette recommandation par celle "de l'étude des anciennes langues orientales, qu'aujourd'hui on estime si fort, et que le clergé doit posséder à un degré plus ou moins élevé, selon les lieux et les personnes."

En réalisant, par cette publication, les vœux du Saint-Père, nous donnons en même temps satisfaction à un grand nombre de prélats, de prêtres éminents, en particulier de supérieurs et de directeurs de grands séminaires qui gémissaient de ne pouvoir trouver aucune édition catholique des textes originaux à mettre entre les mains du clergé.

Nous espérons donc pouvoir compter sur les concours bienveillant et efficace de NN. SS. les évêques, de tous les prêtres zélés pour l'honneur de la religion et de l'Eglise et spécialement de ceux qui sont à la tête des séminaires.

Nous rendrons cette Bible accessible aux petites bourses en la vendant au même prix que la plupart des Bibles françaises et latines avec commentaires actuellement en usage.

Grâce à sa disposition, elle permettra, même à ceux qui seront

peu versés dans l'hébreu et dans le grec, de se rendre facilement compte du sens littéral du texte sacré.

Elle reproduira : 1^o le texte hébreu de l'Ancien Testament, avec l'indication en français des différences de ce texte avec la traduction de notre Vulgate ; 2^o le texte grec des Septante d'après l'édition vaticane avec les variantes les plus importantes au bas des pages et les principales divergences avec le texte de la Vulgate ; 3^o le texte officiel de la Vulgate latine sans versets avec sommaires et très nombreuses concordances en manchettes (c'est-à-dire en marge de la colonne), précieux avantage qui sera, nous l'espérons, justement apprécié ; 4^o la traduction française de M. l'abbé Glaire, approuvée par le Saint-Siège. (Pour les livres Deutérocanoniques et le Nouveau Testament, nous donnerons seulement les textes grec, latin et français.)

Comme il importé qu'elle puisse amplement suffire à l'intelligence complète du texte sacré, elle renfermera tous les renseignements nécessaires et réunira, dans des introductions et des notes dues à M. Vigouroux, les résultats acquis par l'exégèse moderne la plus sérieuse au point de vue théologique, historique, géographique et archéologique, en s'appuyant sur l'enseignement des Pères et de la tradition, en même temps que sur les travaux de la science contemporaine. Et comme pour l'explication des usages et des mœurs et coutumes, rien ne vaut comme voir de ses yeux, un choix d'illustrations archéologiques, de plans et de cartes mettra le lecteur en état de faire revivre devant lui le passé biblique, autant qu'il est possible.

L'exécution typographique est confiée à l'Imprimerie Firmin-Didot ; on peut donc être assuré que la partie matérielle de l'ouvrage sera digne de sa valeur scientifique.

On peut souscrire chez Cadieux & Derome, agents pour le Canada.

A TREATISE ON THE TRUE DEVOTION TO THE BLESSED VIRGIN, BY THE BLESSED LOUIS-MARIE GRIGNON DE MONTFORT, translated from the Original French, by T. W. Faber, D. D., priest of the Oratory, with preface by the archbishop of Westminster.